



# Rapport d'activité ANNÉE 2011

Association  
à but non lucratif  
régie par la loi de 1901.  
N° enregistrement à  
la Préfecture de Paris :  
86/1130



## **APSV**

Association de Prévention du Site de La Villette

## **AVEJ**

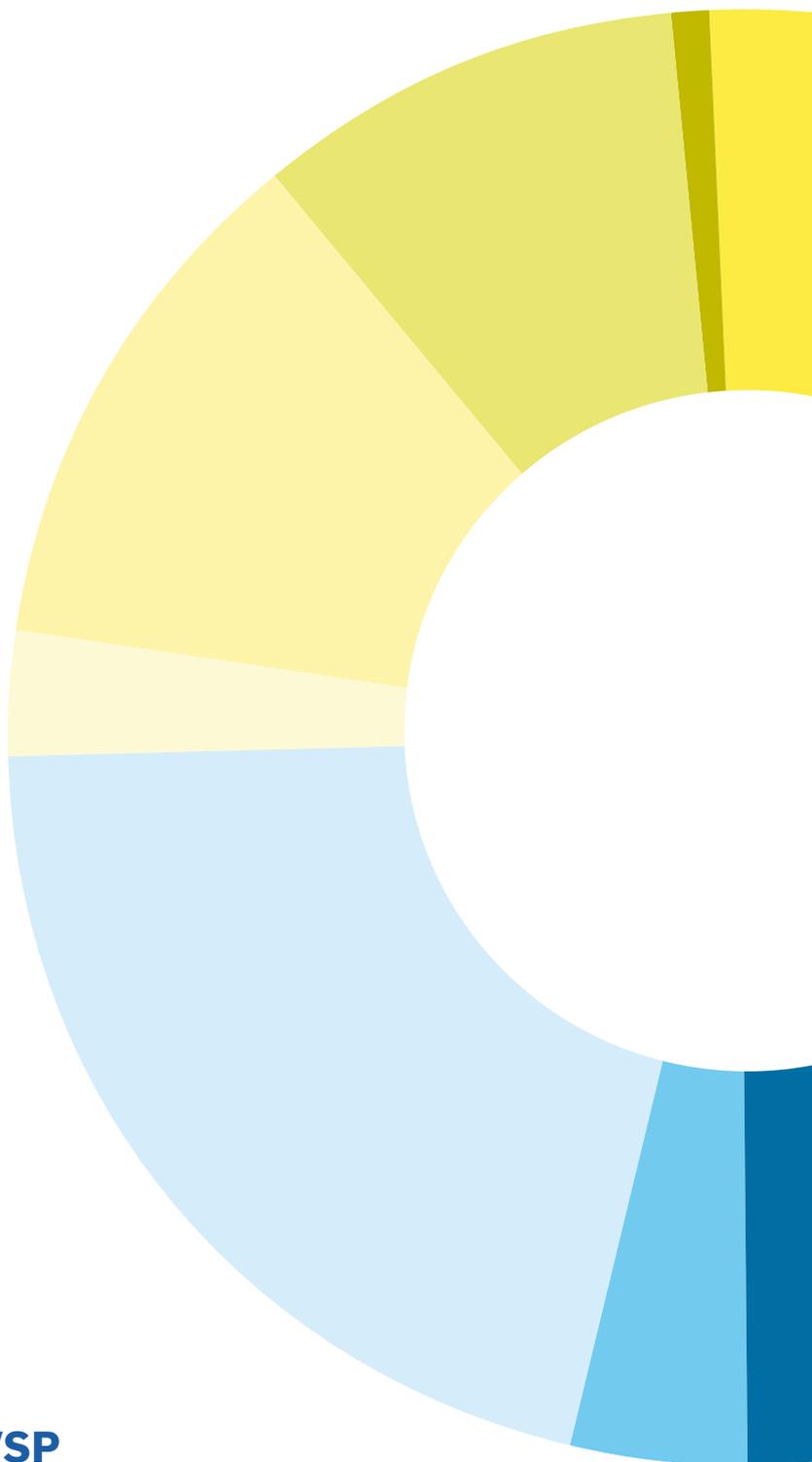
Association Villette pour l'Emploi des Jeunes

## **INTERMIS**

Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

## **VSP**

Villette Service Plus



- 4 Bruno MANTOVANI, Président
- 5 Olivier FLAMENT, Directeur Général

#### **LA PREVENTION ET L'INSERTION PAR LA CULTURE**

- 6 1. Prévention générale
- 8 2. L'insertion par la culture
- 12 3. Travail d'Intérêt Général – Réparations Pénales

#### **INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE**

- 15 1. Fonctionnement et organisation
- 17 2. Bilan et données chiffrés
- 20 3. Les résultats économiques par structure
- 28 4. Accompagnement social et éducatif
- 33 5. Entracte (Dispositif Revenu Solidarité Active)

#### **PROJETS ET ACTIONS TRANSVERSALES**

- 40 1. Plan d'action territorial de lutte contre les discriminations
- 44 2. Soutien scolaire médiathèque d'Universcience
- 50 3. Dispositif d'Education Musical et Orchestral à vocation Sociale (DEMOS)

#### **FORMATION PROFESSIONNELLE**

- 55 1. Accès à l'emploi par la qualification professionnelle
- 57 2. Initiation des Jeunes à la citoyenneté (Ecole de la Citoyenneté)
- 59 3. Médiation culturelle
- 61 4. Actions de professionnalisation
- 65 5. Atelier Santé Ville 19<sup>ème</sup>

#### **ANNEXES**

- 70 1. Le Conseil d'Administration de l'APSV
- 71 2. L'équipe de l'APSV
- 74 5. Revue de presse

## **Bruno Mantovani** Président

Sous l'impulsion de son nouveau directeur, Olivier Flament, l'équipe partiellement remaniée de l'Association de Prévention du Site de la Villette a relevé avec une énergie débordante les nombreux défis lancés par une situation sociale préoccupante.

Loin de l'euphorie qui a caractérisé la création du parc et des institutions culturelles qui y sont localisées, nous sommes obligés de constater que l'insécurité est grandissante dans un quartier protéiforme dont les mutations successives peinent à faire oublier le sentiment d'exclusion que ressentent nombreux de ses habitants.

Mais par ses actions éducatives, par sa collaboration avec les établissements de la Villette, par ses initiatives de formation, l'APSV atteint des résultats remarquables, qui sont la conséquence du travail effectué par Christian Brulé, fondateur et ancien directeur de l'association et par son successeur. Du programme d'initiation à la pratique musicale « Demos » à « l'Ecole de la Citoyenneté » en passant par la formation à l'obtention d'un diplôme d'archiviste, multiples sont les opérations dont les effets, à très court terme, sont reconnus de tous et qui participent à l'apaisement du climat social dans ce quartier du 19<sup>e</sup> arrondissement.

**Olivier Flament** Directeur Général

Dans un contexte social dégradé, l'APSV et ses partenaires du site de la Villette ont renforcé en 2011, leurs engagements citoyens au bénéfice des personnes rencontrant des situations de précarité et en luttant contre l'exclusion sociale et professionnelle. L'emploi, l'éducation, l'action culturelle, la formation sont les outils sur lesquels nous construisons au quotidien des parcours d'insertion et d'émancipation.

2011 marque également le départ à la retraite du Directeur et Fondateur de l'association, Christian BRULE, inscrivant l'APSV, au fil de ses 25 ans de direction, comme un acteur incontournable de l'action sociale dans le Nord Est parisien et la Seine St Denis.

Tout en poursuivant ses missions, c'est l'occasion pour les équipes de l'association de porter un projet associatif renouvelé au regard de l'environnement social et urbain du site de La Villette en pleine mutation. Remercions tous nos partenaires, établissements du site de La Villette, collectivités locales et services de l'Etat, partenaires privés qui permettent chaque année à plusieurs centaines de personnes de bénéficier de nos actions.

# LA PRÉVENTION ET L'INSERTION PAR LA CULTURE

## 1. PRÉVENTION GÉNÉRALE

Par le biais de maraudes sur le site de la Villette, l'APSV propose d'accompagner des jeunes rencontrant des difficultés sociales. Ce travail de prévention permet de tisser une relation avec des usagers, de mener une action éducative et de favoriser le lien social.

En 2011, nous avons sollicité une quarantaine de jeunes dans le cadre de ces actions de terrain et une quarantaine d'autres se sont présentés spontanément. Quelques uns sont aussi venus à nous sur orientation des structures de travail social partenaires de l'APSV.

**76** jeunes, connus de l'APSV ou nouveaux venus, ont pu bénéficier, à l'issue de ces rencontres et à leur demande, d'un suivi régulier, plus ou moins long suivant la lourdeur des problématiques :

**52** de ces jeunes résident dans le **nord-est parisien**, dont :

- 40** du 19<sup>ème</sup> arrondissement
- 5** du 20<sup>ème</sup>
- 2** du 18<sup>ème</sup>
- 2** du 11<sup>ème</sup>
- 3** du 10<sup>ème</sup>

**24** habitent la proche **Seine-St-Denis**

Les domaines travaillés ont été :

- **les stages** dans le cadre de la scolarité ou de la formation ( **22 jeunes concernés**)  
avec une issue positive pour chacun
- **la formation ( 20)**  
avec une issue positive (**18**)  
sans nouvelles du jeune pour (**2**)
- **l'emploi ( 31 )**  
sans nouvelles ( **3** )  
une issue positive en ce qui concerne **28** autres dont :  
**4** CDI, **15** CDD, **9** entrées en Insertion par l'Activité Economique

- **les problèmes d'hébergement et de logement ( 3 )**

- **les soucis de justice ( 24 )** de ces jeunes :  
issue positive pour **17** d'entre eux  
sans nouvelles du jeune pour 7

**NB**

Le total du descriptif par problématique peut excéder celui des suivis, certains jeunes en cumulant plusieurs.

**ACTION D'ÉTÉ**

En 2011, l'équipe de prévention de l'APSV a pérennisé un dispositif de prévention, de la mi-juin à fin août, sur le site de La Villette et les quartiers limitrophes : des ateliers radio et vidéo d'une demi-journée ou de cinq demi-journées au gré de l'adhésion des publics concernés, sur le site de La Villette. Des enfants, ados et jeunes adultes, rencontrés sur site ou orientés ou accompagnés par les structures de travail social des quartiers limitrophes, ont visité le site de La Villette, ses équipements et ses coulisses, équipés d'un micro et d'un enregistreur ou d'une caméra. Les sujets ont été choisis avec les publics. Les jours de mauvaise météo, des ateliers montage ont remplacé les ateliers reportage.

**PARTENARIAT**

En 2011, l'équipe de l'APSV

- a participé au groupe de travail « Engagement des jeunes dans le trafic, quelle prévention ? » suite au travail engagé à Paris et en Seine-Saint-Denis sur la question de la « prévention de l'inscription dans l'économie de la rue » par la Mission de prévention des toxicomanies de la Mairie de Paris, la Mission de prévention des conduites à risques du département de la Seine-Saint-Denis, la Préfecture de Paris, l'ARS 93 et le Forum Français pour la Sécurité Urbaine proposant un atelier pluri professionnel de « réflexion pour l'action ».

- continue de travailler avec les clubs de prévention, les centres sociaux, les Antennes Jeunes, les différents services des municipalités et de l'Etat, les centres d'hébergement, de soins, les associations de quartiers, d'habitants et tout autre équipement participant de l'action éducative et sociale sur le nord-est parisien et le département de la Seine-Saint-Denis.

## 2. L'INSERTION PAR LA CULTURE

### Rappel

L'accès à la culture est un gage primordial du développement personnel de chacun. Cet outil que l'Association de Prévention du Site de la Villette place au centre de ses préoccupations, non seulement parce que notre association est l'émanation d'un site culturel, mais aussi par conviction ainsi que par expérience, est donc potentiellement un des soutiens de l'insertion sociale et doit s'inscrire dans la réalité des enfants, adolescents et adultes.

Proposer d'aller à la rencontre d'une pièce de théâtre, d'une œuvre musicale ou du cirque contemporain, de s'initier aux nouvelles technologies et d'approcher les sciences et leur histoire, c'est offrir d'autres regards sur soi et le monde et peut participer à la construction d'un projet de vie.

Les personnes suivies dans le cadre du dispositif insertion de l'APSV sont ainsi accompagnées sur des sorties collectives par nos équipes et encouragées à effectuer des sorties autonomes. Ces sorties culturelles participent de la dynamique décrite ci-dessus. Elles permettent aussi à ces personnes de comprendre vers quoi convergent les diverses fonctions des salariés du site culturel au sein duquel elles effectuent des missions de travail dans le cadre de leur suivi insertion.

L'APSV propose par ailleurs un soutien en matière d'accès à la culture aux structures de travail éducatif et social partenaires, soutien destiné à encourager l'utilisation des ressources des équipements publics du site de La Villette.

Ainsi ces structures peuvent :

- découvrir le site et ses ressources,
- être orientées vers les salariés des établissements culturels du site en charge des relations avec les structures associatives et / ou de travail éducatif et social,
- recevoir tous les deux mois la lettre d'information numérique à destination des structures de travail social et / ou éducatif de Paris et de la Seine-St-Denis et les équipes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, concernant les ressources du site de La Villette et, de même, toute information ponctuelle pouvant s'avérer utile (NB : nous avons désormais plus de 2000 correspondants en Ile De France).
- être informées régulièrement des projets culturels, ateliers et animations mises en place par l'APSV dans le cadre de l'accès à la culture,
- voir leurs projets soutenus par des apports de ressources culturelles et pédagogiques en lien avec les contenus,
- monter avec nous des partenariats spécifiques pour des projets à développer ensemble,
- nous interpeller pour toute question concernant l'utilisation de l'accès à la culture dans le cadre de leurs missions.
- se voir proposer des ateliers destinés aux publics des quartiers limitrophes du site (nord-est parisien et proche Seine-St-Denis), ateliers favorisant l'accès à la culture (voir Radio La Villette et Télé La Villette).

De même, les éducateurs de l'APSV

- participent à la Coordination Culture mise en place par l'antenne pour le 19<sup>ème</sup> arrondissement (EDL 19) de la Délégation à la politique de la ville de la Mairie de Paris

- ont soutenu le projet 30 ANS, 30 JOURS DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE, du Carrefour Numérique de la Cité des Sciences et de l'Industrie, événement autour de la création musicale et numérique, organisé pendant les 30 jours du mois de juin.

- ont mis en place, à la demande des enseignants, une visite-rencontre avec les étudiants en formation BPJEPS Animation sociale de l'INFA (Institut National de Formation et d'Application) autour des questions d'accès à la culture dans l'action sociale.

## Accès à la culture / sorties culturelles

### A) PERSONNES EN SUIVI APSV / INSERTION :

#### Les sorties accompagnées

Centre National des Arts du Cirque, Parc de La Villette: **16** personnes

Congo My Body, Parc de La Villette: **15** personnes

Sidi Larbi Cherkaoui, Parc de La Villette: **10** personnes

CLIENTS, Théâtre Paris Villette: **10** personnes

Concerts Beethoven, Cité de la Musique: **9** personnes

Nouveau Cirque Du Vietnam, Parc de La Villette: **26** personnes

Phèdre, Théâtre Paris Villette: **9** personnes, AVEJ / ENTRACTE

PSY - Une Circothérapie pour toute la famille, Parc de La Villette: **22** personnes

#### Les sorties autonomes

Les demandes individuelles des personnes en suivi insertion à l'APSV sont encouragées, que les personnes manifestent d'ores et déjà une autonomie en matière de sorties culturelles ou qu'elles y aient pris goût suite aux sorties accompagnées, ainsi :

**146** personnes ont visité les expositions de la **Cité des Sciences**

**96** enfants liés à nos publics insertion ont effectué une sortie à la **Cité des Enfants**

**9** personnes ont assisté à un spectacle ou visité une exposition du **Parc de la Villette**

**6** personnes ont assisté à un concert ou visité une exposition à la **Cité de la Musique**

**4** personnes ont assisté à un concert au **Zénith de Paris**

**4** personnes ont assisté à un spectacle au **Cabaret Sauvage**

**2** personnes ont assisté à un spectacle au **Théâtre Paris Villette**

**13** personnes ont vu un film à la **Géode**

#### De plus :

28 stagiaires du Département Formation de l'APSV ont visité la Cité des Sciences

## B) PUBLICS DES STRUCTURES DE TRAVAIL SOCIAL PARTENAIRES :

### à la Cité des Sciences et de l'Industrie :

#### **a - Expositions :**

Partenaires réseau insertion	20
Centres Sociaux	28
Services éducatifs du Ministère de la Justice	56
Associations de quartier	115
Etablissements Scolaires 75019	15
Clubs de Prévention	27
Associations soutien scolaire	20
Paris Ados Service, 75019	2
Familles 75019 et Pantin	9
Total	362 personnes

#### **b- Cité des Enfants :**

Familles 75019 et Pantin	102
Clubs de Prévention	20
Centres Sociaux	90
Associations de quartier 75019	130
Total	342 enfants

#### **NB**

Une vigilance sur le sérieux des demandes ainsi que sur la cohérence de la visite avec les projets éducatifs est appliquée. Des retours ou bilans sont demandés sur l'apport de ces visites. Il est demandé aux accompagnateurs (éducateurs, animateurs, bénévoles ) d'effectuer une visite préalable en équipe de travail afin de préparer leur visite.

#### **autres équipements culturels du site :**

- Parc de La Villette : 2 personnes
- La Géode : 80 personnes

## Accès à la culture / ateliers

### ATELIERS RADIO TELE LA VILLETTE

sur l'année, à écouter sur [www.radiotelelavillette.fr](http://www.radiotelelavillette.fr)

Le dispositif RADIO TELE LA VILLETTE a pour objet de mettre en place des ateliers de réalisation de reportages radio et/ou vidéo à La Villette par les publics des structures de travail social et éducatif travaillant auprès des populations des quartiers en difficulté sociale situées à proximité du site (arrondissements du Nord Est Parisien et villes de la petite couronne parisienne en Seine-Saint-Denis).

Il a pour finalité la découverte et l'éducation à la culture mais également la découverte des métiers du monde culturel par le biais d'un outil ludique et éducatif.

Les buts en sont :

- l'accès à la culture
- la prévention de la récidive (accueil TIG et Réparation Pénale / partenariat avec les Unités Educatives d'Activité de Jour de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et le SPIP de Paris
- la prévention du décrochage scolaire (aide aux dispositifs de soutien scolaire)
- le soutien à l'insertion socioprofessionnelle (découverte des métiers, soutien aux dispositifs linguistiques)

Le projet participe à l'action globale de l'APSV de prévention et d'ouverture du site de La Villette aux populations des quartiers en difficultés sociales limitrophes du site de La Villette.

#### **Publics concernés par l'action :**

- Enfants (prévention de l'échec scolaire)
- Jeunes adolescents (prévention sociale et de la délinquance)
- Familles (Centres sociaux et associations)
- Stagiaires des dispositifs linguistiques et de remise à niveau

Les sessions de réalisation de reportages radio et/ou vidéo se déroulent avec des groupes de cinq à dix personnes sur le site de La Villette, dans des lieux culturels différents. Ces ateliers sont mis en place lors des périodes de vacances scolaires, mercredis et/ou soirées. Lors de chaque session, il est proposé au groupe de visiter une exposition, assister à un spectacle et développer autour de ces visites des outils journalistiques (prises de sons d'ambiance, tournage, rédaction d'interviews et de chroniques) et, pour les participants qui le désirent, de s'associer aux aspects techniques de post production des émissions (montage et mise en ligne) via un atelier d'initiation ad hoc. Chaque session se déroule en cinq demi-journées ou soirées.

#### **Bilan 2011**

- **Durant l'année hors été:** 12 ateliers radio et vidéo avec les publics des: Centre Social Danube 75019 / Centre Social Tanger 75019 / Mission Possible 75019 / AJ Flandre 75019 / AJ Solidarité 75019 / MCV75019 / Feu Vert 75019 / Plate Forme Adolescents 75019 / AJAM 75019 / LPO D'ALAMBERT 75019 / Savoirs Pour Réussir 75020 / SPIP 75 / PJJ 75 / Association d'Aide Pénale 75 et 93 / PJJ 93 / Maison de l'Enfance Robespierre 93.

- **En juillet et août** se sont déroulés des ateliers radio ou vidéo quotidiens les après-midi (réalisation ou montage suivant la météo) avec des jeunes «en errance» sur le site de La Villette ou nous étant orientés par les structures de travail social du 19<sup>ème</sup> partenaires de l'APSV.

#### **Chiffres 2011**

- au long de l'année: 12 ateliers / 68 participants (dont 37 jeunes, 22 enfants, 9 adultes).
- dispositif d'été (ateliers à la demi-journée dans le cadre d'un financement VVV Préfecture): 174 participations (96 jeunes dont 24) sont revenus plusieurs fois.

Total des participations aux ateliers 2011: 242 participations pour 164 personnes ayant participé à un ou plusieurs ateliers.

### 3. TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET RÉPARATIONS PÉNALES

#### Rappel

L'APSV est habilitée depuis 1993 par les tribunaux majeurs et mineurs de Paris et mineurs de Bobigny à recevoir et accompagner des jeunes condamnés à une peine de Travail d'Intérêt Général ou s'étant engagés auprès du magistrat à une Réparation Pénale.

Ces personnes ont à accomplir un temps de travail d'une durée pouvant aller de 20 à 240 heures pour les TIG, d'une demi-journée à une semaine pour les réparations pénales.

Nous sollicitons, pour les lieux d'exécution de la peine, des personnes choisies au sein des établissements culturels du site afin qu'elles accueillent dans leur service quelques jeunes par an.

Les jeunes concernés sont orientés en fonction de compétences ou centres d'intérêt préalablement discutés avec eux en entretien individuel.

A l'occasion du premier entretien, il est rappelé au condamné le cadre de l'opération: le jeune se trouve en mesure d'accomplir sa peine mais les éducateurs référents sont soucieux de lui permettre de valoriser cette période dans sa dimension éducative et d'insertion ou de réinsertion.

L'éducateur de l'APSV est en contact régulier avec le tuteur, passe régulièrement sur le lieu de travail pendant le déroulement du TIG afin de s'enquérir des possibles problèmes posés par le jeune (retards, absences, attitude inadaptée ou autres), reprend avec celui-ci les manquements et repose le cadre si cela est nécessaire.

Pour conclure, sauf échec (le jeune n'étant pas prêt à saisir l'occasion), le déroulement du TIG ou de la Réparation Pénale dans un contexte valorisant permet à la personne concernée de restaurer une image d'elle-même souvent dégradée, de se rendre compte qu'elle est à même d'intégrer au sein d'une équipe de professionnels et de tisser des liens dans un monde qui souvent lui semblait, au départ, totalement étranger et tout prêt à le stigmatiser ou le rejeter.

Ces prises en charge participent donc aussi d'une dynamique de socialisation et de fait d'une prévention globale de la récidive.

## Actualité

Le nombre de dossiers suivis en **2011 est de 36** (38 en 2010, 31 en 2009).

La proportion de demandes pour lesquelles l'exécution de peine n'aboutit pas est en augmentation, le jeune n'honorant pas le rendez-vous initial à l'APSV ainsi que les rendez-vous « de rattrapage » suivants et, ce, malgré le travail éducatif et de préparation préalablement mis en place par les éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Les jeunes capables de venir au premier entretien font quasiment tous leur peine intégralement.

Par ailleurs, une opération de sensibilisation et suivi des personnels de la Mairie de Paris désirant accueillir des condamnés majeurs a été mise en place à la demande de la Direction de la Prévention et de la Protection de la mairie et du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (Ministère de la Justice).

### Prises en charge TIG et Réparations Pénales demandées par :

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris	9
Centres d'Action Educative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris	3
Service Educatif Auprès du Tribunal pour Enfants Paris	1
Centres d'Action Educative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du 93	21
ADSEA / PAJE 93	2

# INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE

Pour que le site de La Villette soit aussi un acteur de l'insertion et de l'emploi, l'APSV développe, depuis 1990, un dispositif d'Insertion par l'Activité Economique.

Sont accueillis sur ce dispositif des **jeunes** (16-25 ans) de faible niveau de qualification habitant à proximité du Parc de La Villette et rencontrant des difficultés dans leur insertion professionnelle et des **allocataires parisiens du RSA** déclarant un projet dans le secteur artistique ou culturel (dispositif Entracte).

Sur une durée maximale de 12 à 18 mois, le passage au sein de l'APSV doit permettre de:

- répondre aux besoins d'insertion sociale et professionnelle.
- d'offrir une expérience professionnelle et/ou une découverte de certains métiers.
- de placer les bénéficiaires dans une dynamique positive
- d'envisager, à partir des emplois occupés, une formation spécifique, un accès (ou retour) à un emploi de droit commun.

La particularité de l'APSV dans sa démarche d'Insertion par l'Activité Economique réside dans le secteur d'activité « support » de son action: les établissements culturels du site de La Villette bien sûr et, par extension, ceux de Paris et de sa proche couronne. Ce choix, étroitement lié dans un premier temps à la situation géographique de l'association située à plein cœur du site de la Villette et à son histoire, demeure une constante mais n'implique pas la nécessité de posséder des compétences artistiques ou culturelles de la part de nos vacataires.

Ainsi, nos principaux partenaires économiques sont d'abord constitués des établissements présents sur le site: Universcience, Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP), Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de La Villette (EPPGHV), Etablissement Public de la Cité de la Musique (EPCM), le Zénith, la Géode.

Nous avons également développé des partenariats avec des établissements extérieurs au site comme la Bibliothèque Nationale de France (BNF), le 104, la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) du Centre Pompidou, le Centre National de la Danse (CND) à Pantin...

# 1. FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

## 1.1 Trois structures juridiques interdépendantes

Fonctionnant en étroite collaboration avec les deux pôles d'accueil du public (jeunes et « Entracte »), le pôle emploi se décline sous la forme de trois structures interdépendantes :

- une association intermédiaire « **l'AVEJ** » (Association Villette Emploi Jeunes).
- une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), « **INTERMIS** ».
- une SARL « **VSP** » (Villette Service Plus).

Ces trois sous-structures interviennent en complémentarité et composent un ensemble d'insertion qui permet la mise en emploi, selon les étapes du parcours de chaque personne et selon les dispositions légales propres à chaque lieu et forme d'intervention, des publics en insertion accueillis au sein de l'APSV.

## 1.2 Quelles missions ?

Dans ce cadre, l'association permet au public accueilli y étant prêt ou le souhaitant, de se familiariser et/ou d'accéder sur la base de missions de travail temporaires au sein d'établissements culturels, à des fonctions :

- **d'agent et d'aide administratif (classement, archivage, mailing, saisie informatique, secrétariat, standard...),**
- **de manutentionnaire et d'aide technique, magasinage,**
- **d'agent de vestiaire,**
- **d'agent d'accueil et de gestion de flux,**
- **médiation culturelle,**
- **surveillance de concours et d'examens.**

## Des missions dans une notion de parcours :

La majorité de ces postes n'exigent pas à priori de qualifications et peuvent donc être accessibles à tous. Ils offrent une diversité réelle en termes de tâches et de savoirs être et donc d'apprentissage des règles qui aideront à l'accession ou au retour vers l'emploi dit « classique ». Nous pourrions ainsi évaluer l'autonomie d'une personne, son fonctionnement en équipe, ses capacités de concentration, le rythme, la fréquence et le temps de travail qui lui correspondront le plus... Autant de critères par ailleurs évolutifs, qui aideront chaque personne à déterminer ou accompagner un projet (formation, emploi ordinaire, emploi protégé...).

Cette notion de diversité de parcours et de projets est primordiale pour l'APSV qui accueille un public aux caractéristiques hétérogènes .

## Des missions dans le secteur culturel :

La spécificité culturelle permet de « satisfaire » l'ensemble des vacataires, les « artistes » se retrouvant dans un lieu souvent familial ou tout au moins reconnu et les « jeunes » investissant des structures valorisantes car symboliquement « réservées » à un milieu social dont ils sont (ou se sentent) généralement éloignés.

Nombreux sont également les jeunes issus de quartiers avoisinants « utilisateurs » du site de la Villette. Les établissements ou activités culturelles s'y déroulant passent souvent inaperçus ou sont considérées comme inaccessibles par cette population. Par le biais du travail, ils deviennent de véritables acteurs locaux. L'emploi dépasse alors sa fonction d'Insertion par l'Activité Economique, induisant celle de prévention générale, mission fondatrice de l'APSV. Une fois connu et utilisé, le site est plus favorablement approprié et respecté.

## L'emploi, outil pour l'accompagnement de nos publics :

Le suivi et le soutien du projet professionnel (qu'il s'agisse d'emploi direct, de création d'activité ou de formation) reste la priorité de l'accueil au sein de l'APSV.

L'orientation en parallèle sur une activité d'insertion n'est donc pas systématique et reste un outil au service d'un accompagnement plus global.

La mise en emploi, suite à l'évaluation conjointe de l'équipe socio-éducative et du pôle économique peut répondre à des demandes ou besoins formulés ou « diagnostiqués » :

- découverte de métiers, première expérience professionnelle et, donc, familiarisation avec les règles et contraintes inhérentes à une situation d'activité rémunérée en vue d'une orientation vers un emploi ordinaire,
- construction d'un projet personnel, qu'il soit professionnel ou plus général,
- soutien financier ponctuel (résorption de dettes, changement brutal de situation personnelle, attente de formation, aide à l'accession au logement...),
- sortie de l'isolement social et re-dynamisation.

## 2. BILAN ET DONNÉES CHIFFRÉS

### L'AVEJ (Association Intermédiaire):

26 480 heures de travail

**165** salariés au cours de l'année

### INTERMIS (ETTI):

22 392 heures de travail

**51** salariés au cours de l'année

### V.S.P (SARL):

**4 personnes** en Contrat à Durée Indéterminée

Recours aux mises à disposition AVEJ et INTERMIS...

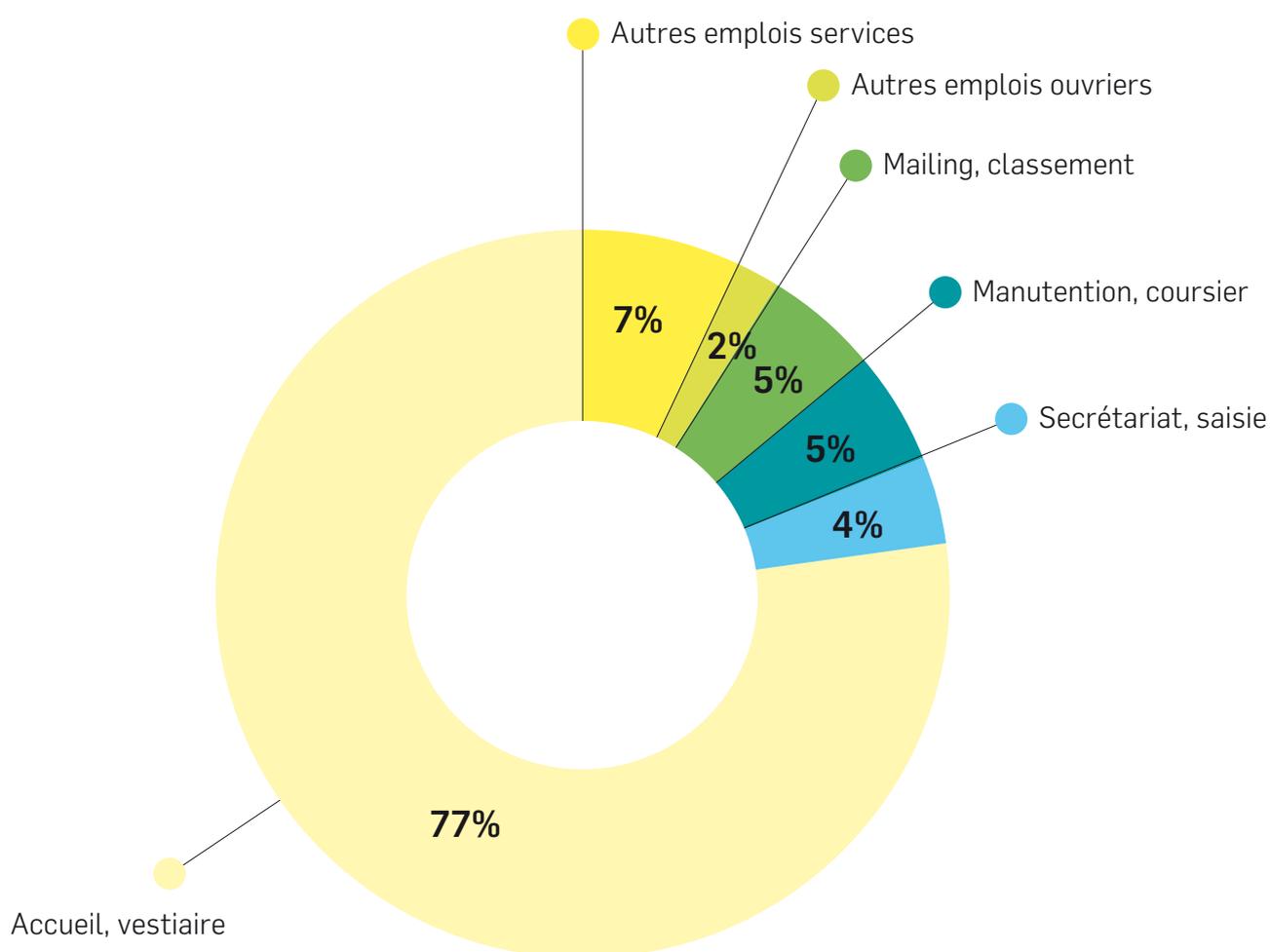
Récapitulatif des heures de 2007 à 2011

En heures	2007	2008	2009	2010	2011
AVEJ	25 695	26 966	25 472	28 654	26 480
VSP	8 323	1 857	2 641	1 762	
INTERMIS	6 371	14 114	17 555	19 023	22 392
<b>TOTAL</b>	<b>40 389</b>	<b>42 937</b>	<b>45 668</b>	<b>49 439</b>	<b>48 872</b>

### En 2011

- ▶ 48 872 HEURES DE TRAVAIL SUR L'ENSEMBLE DES STRUCTURES
- ▶ 175 SALARIÉS EN INSERTION  
(30,5 Équivalents Temps Plein)

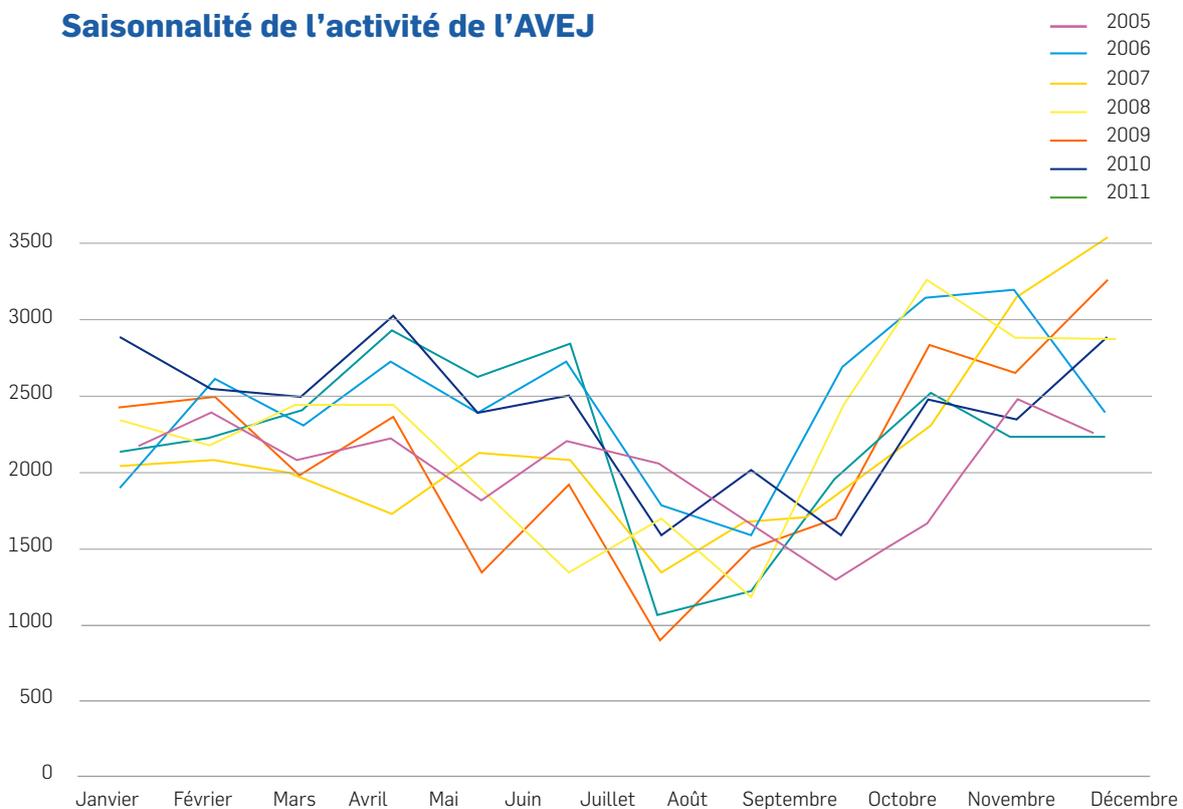
## Répartition des heures par nature de mission



## Répartition des heures de travail Site et Hors Site de la Vilette



## Saisonnalité de l'activité de l'AVEJ



## 3. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES PAR STRUCTURE

### L'AVEJ

L'activité de notre Association Intermédiaire se stabilise, après une nette augmentation du nombre d'heures en 2010.

Une hausse de notre activité se vérifie auprès de l'ensemble de nos partenaires privilégiés que sont les établissements du site de La Villette.

A l'exception de l'EPPGHV, qui a un peu moins fait appel à nos services cette année, mais qui avait notablement accru ses recours à l'AVEJ en 2010, nous constatons en effet des hausses significatives du nombre d'heures proposées par :

- le CNSMDP (Conservatoire National de Musique et de Danse de Paris) : +20%,
- l'EPCM (Etablissement Public de la Cité de la Musique) : +10%,
- UNIVERSSCIENCE (Cité des Sciences et Palais de la Découverte) : +4,8%.

Nous devons noter la situation particulière d'UNIVERSSCIENCE, partenaire important de l'association.

L'AVEJ est titulaire du lot portant sur le recours à « l'emploi non qualifié » du marché global de « prestations d'intérim dans le secteur tertiaire ». Ce marché est d'une durée de 3 ans et couvre la période d'octobre 2009 à octobre 2012.

Dans ce cadre, nous avons bénéficié d'une augmentation de notre activité particulièrement importante au sein des établissements d'UNIVERSSCIENCE sur les derniers exercices (+58% entre 2009 et 2010), lié à 2 facteurs :

- un plus grand nombre de missions au Palais de la Découverte : le rapprochement, début 2010, de la Cité des Sciences et de l'Industrie et du Palais de la Découverte, nous a apporté de nouvelles opportunités de travail au sein de cet établissement (déjà auparavant partenaire de l'AVEJ). Ainsi, nous sommes désormais plus régulièrement sollicités pour des missions de renfort en accueil en plus des traditionnelles missions de manutention, de renfort au magasin interne et au service courrier.

- des missions nouvelles et des recours systématisés pour certaines directions : des sollicitations plus régulières des Directions des Publics pour des renforts en accueil lors des périodes de forte fréquentation et lors des principales inaugurations d'expositions. Certains services administratifs ont également pu être fidélisés, notamment l'agence comptable nous proposant depuis 2008 des missions longues en fin d'année. Nous avons également fait travailler certains de nos vacataires sur des missions de manutention, fort peu proposés par cet établissement par le passé. Enfin, des missions longues ont bénéficié à nos publics au service courrier et sur un poste d'agent logistique, à la faveur de remplacements de personnels absents.

Nous devons noter, comme nous l'évoquons depuis quelques années, un déficit de missions pas ou peu qualifiées (de type manutention, mailing...). Ce type de propositions d'emploi sont pour notre travail d'insertion particulièrement importantes puisqu'elles nous permettent de faire démarrer des personnes encore parfois trop éloignées de l'emploi « classique » et de faire évoluer ces mêmes personnes vers des missions nécessitant plus de savoirs faire, de savoirs être ou de connaissance des règles de base du monde du travail.

Enfin, nous pouvons constater cette année et, comme l'année précédente, une moins grande arhythmie de notre activité au long de l'année. En effet, même si nous constatons toujours une baisse du nombre d'heures de mise à disposition sur les mois de juillet, août et septembre et une augmentation en fin d'année (liée à quelques projets évènementiels et une activité hivernale plus forte sur les vestiaires, mais atténuée en 2011 par l'absence de missions longues « traditionnelles » en novembre et décembre auprès d'UNIVERSCIENCE comme nous l'évoquions plus haut), le premier semestre de l'année 2011 s'est caractérisé par une activité forte et stable.

La bonne activité de mise en place de vestiaires évènementiels de Vilette Service Plus (VSP) auprès des clients du CCV (Centre des Congrès de La Vilette) de la Cité des Sciences a également permis le maintien du nombre de missions AVEJ sur le site de La Vilette.

L'activité sur les autres structures culturelles parisiennes augmente légèrement.

La légère baisse d'activité auprès de certains de nos partenaires est compensée par l'émergence de nouveaux clients et par la diversification des types de missions proposées par certains établissements.

## INTERMIS

La bonne santé d'INTERMIS en terme de volume d'activité est importante pour notre travail car elle permet d'inscrire les personnes que nous accompagnons dans une logique de parcours d'insertion en proposant, suite à des interventions ponctuelles via l'AVEJ, des missions plus longues, plus régulières et plus qualifiées et les accompagne vers l'emploi durable ou la possibilité de formations complémentaires.

Cette année encore, très nette augmentation du nombre d'heures réalisées par rapport à l'exercice précédent (près de 3500 heures supplémentaires par rapport à l'exercice 2010). L'activité poursuit l'évolution constante engagée depuis quelques années.

Deux phénomènes expliquent cette augmentation du volume d'heures que nous pouvons proposer à nos salariés :

- le partenariat établi et constant avec Le 104 et qui a été marqué par une augmentation de l'activité depuis le dernier trimestre 2010 et le changement de direction au sein de cet établissement.

- en interne, le recours désormais systématisé de Villette Service Plus (VSP) à la mise à disposition de personnel via INTERMIS en lieu et place des CDD auparavant proposés sur les postes d'agents d'accueil et d'agents vestiaire pour nos concessions (vestiaires individuels et groupe de la Cité des Sciences, accueil et distribution des lunettes 3D de ce même établissement, vestiaire du Palais de la Découverte et vestiaire du Musée de la Musique au sein de la Cité de la Musique).

En effet, depuis octobre 2007, une nouvelle disposition légale permet un recours plus aisé aux personnes en insertion via les ETTI nous permettant de mettre en œuvre la suite logique des parcours évoquée plus haut.

Toutefois, l'activité d'INTERMIS continue de reposer essentiellement sur ces deux clients principaux ce qui rend l'association très dépendante.

## VILLETTE SERVICE PLUS (VSP)

Le transfert d'activité vers INTERMIS, évoqué plus haut, explique l'absence d'heures directement « allouées » à nos salariés en insertion.

Les personnes intervenantes auprès de VSP sont désormais, par conséquent, des salariés de l'AVEJ pour les interventions ponctuelles (vestiaires événementiels, remplacements...) ou d'INTERMIS lorsqu'il y a possibilité de proposer un poste régulier (mais toujours à temps partiel).

L'année 2010 avait vu la reconduction du marché de gestion des vestiaires de la Cité des Sciences et de l'Industrie (vestiaires individuels et groupe) pour 4 années.

Le renouvellement de ce marché et la création de l'entité Universcience a également été l'occasion de positionner VSP sur la gestion du vestiaire du Palais de la Découverte dès le mois de janvier 2011.

L'extension de ce marché nous a permis l'embauche, en CDI, de 2 salariés issus de nos fichiers insertion.

Si l'exercice 2011 fut satisfaisant en terme d'activité pour notre SARL, la fin de l'année a néanmoins été marquée par la fermeture du Cinéma Louis Lumière de la Cité des Sciences et de l'Industrie (VSP gère l'accueil et la distribution des lunettes pour l'exploitation de ce cinéma en relief) pour cause de travaux de rénovation au sein de cet établissement.

La poursuite des travaux de réaménagement de cet établissement devrait impacter de manière plus importante l'activité pour l'année 2012 du fait de la fermeture programmée du CCV (Centre des Congrès de La Villette).

Une attention particulière continuera toujours à être portée sur la qualité des prestations qui nous sont confiées par nos partenaires économiques, que ce soit sur des marchés et conventions signées pour la gestion des vestiaires du Musée de la Musique et d'UNIVERSCIENCE et le contrôle d'accès au Cinéma Louis Lumière que pour les prestations événementielles de vestiaire.

Nous espérons également pouvoir diversifier nos lieux d'intervention sur le site, notamment auprès des organisateurs d'événements et de salons accueillis à la Grande Halle de La Villette et auprès d'autres structures culturelles.

## Nos partenaires économiques « hors site »

L'activité auprès de nos partenaires « hors site » est équivalente, en nombre d'heures, à celle proposée par les établissements du Parc de La Villette, ceci essentiellement du à l'augmentation du nombre d'heures INTERMIS au 104.

Nous continuons de bénéficier des fruits d'une prospection commerciale engagée des 2003 en direction de nouveaux partenaires avec pour but principal de toujours proposer à notre public en insertion des environnements de travail différents.

Les structures culturelles restent bien sûr le cœur de cible de cette recherche, l'environnement de celles-ci apportant toujours une plus-value et une valorisation des postes peu ou pas qualifiés sur lesquels nous basons notre travail.

Par ailleurs, notre savoir-faire et notre connaissance de ces entreprises facilitent notre démarche commerciale.

Les structures partenaires « hors site » de l'APSV ne forment pas un groupe homogène et participent à cette volonté de pouvoir proposer un éventail toujours plus large de propositions à notre public en insertion.

Nous citerons pour exemple :

- La Bibliothèque Nationale France (BNF) liée à l'AVEJ par convention depuis 1999, faisant appel quotidiennement à nos vacataires en renfort de leurs équipes de vestiaire et proposant régulièrement aux personnes que nous accompagnons des CDD à temps partiel à l'issue de leur parcours d'insertion;
- Le Centre National de la Danse (CND) de Pantin, également partenaire privilégié et fidèle de nos structures d'Insertion;
- Le FRAC Ile-de-France, qui, depuis sa création, propose à nos vacataires des missions d'accueil du public, de surveillance des œuvres exposées et de médiation culturelle au Plateau, son antenne dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement;
- L'ADAMI, partenaire et soutien de notre action depuis de nombreuses années qui a, depuis 2010 élargi le champ de ses propositions de mission en faisant appel mensuellement à nos publics en renfort sur un poste d'accueil et de standard téléphonique;
- SYNDEAC (Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles), faisant régulièrement appel à nos services pour des remplacements ou renforts sur des postes administratifs qualifiés...

## Les projets évènementiels de l'année 2011

L'activité évènementielle a, depuis quelques années, une incidence sensible sur notre activité et notre positionnement sur de tels projets et influe de manière conséquente sur la typologie même de notre activité.

Les missions que nous pouvons proposer sont de fait plus qualifiées et représentent souvent une forte sollicitation sur un temps donné et nous devons particulièrement veiller à garder un équilibre judicieux entre le rythme des propositions d'emploi et le temps nécessaire au suivi éducatif, à l'élaboration du projet professionnel et à la recherche d'emploi. Nous veillons également à continuer, au travers de ces opérations, à remplir notre mission première, notamment en direction d'une partie de notre public jeune plus éloigné de l'emploi classique et ne maîtrisant pas encore les savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur insertion dans le monde du travail « classique ».

Deux opérations d'envergure désormais « traditionnelles » ont, cette année encore, marqué la fin de l'année 2011 :

— **La « Nuit Blanche 2011 »** : depuis 2005, l'AVEJ met à disposition des agents d'accueil et de médiation lors de cet événement organisé par la Direction des Affaires Culturelles (DAC) de la Mairie de Paris.

Sur l'édition 2011, 16 agents ont eu à gérer l'accueil et la gestion de flux sur 4 points répartis dans Paris (Hôtel de Ville, place Suzanne Valadon, Pigalle et Batignolles) et, ce, pendant la durée de l'événement, de 14h à 6h du matin.

En amont, 8 de nos salariés ont travaillé, durant 1 semaine, sur l'installation d'un artiste mexicain, Carlos Amorales, « Black cloud », en présence de l'artiste et de son équipe.

14 salariés en insertion sont également intervenus au 104, autre point important de diffusion d'œuvres lors de cette édition de la Nuit Blanche afin de compléter les équipes de cet établissement pour l'accueil, la gestion de flux et la médiation culturelle.

**Au total, ce sont donc 38 personnes qui sont intervenues via notre Association Intermédiaire AVEJ sur cet événement culturel parisien d'importance.**

— **Le Salon International du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil** : c'est une collaboration régulière qui existe désormais entre l'AVEJ et CPLJ93, association ayant notamment pour mission l'organisation et la promotion de l'événement.

Depuis 2004, un grand nombre de vacataires intervient sur des missions d'accueil/gestion de flux et d'animation lors du salon et de gestion des circulations lors du montage et du démontage des stands.

En 2011, la participation de nos équipes, recentrée depuis 2010 sur des postes de liftiers d'ascenseurs a permis la mise à disposition de 13 personnes sur les 3 semaines (montage, exploitation et démontage du salon) de l'événement.

## Les clauses sociales associées aux marchés publics

Depuis quelques années, des clauses sociales sont développées lors de la mise en concurrence sur les appels d'offre de marchés publics.

Ces clauses de « mieux disant social » prennent différentes formes : allotissement d'un marché plus global, obligation pour le titulaire de faire appel à des structures d'intérim d'insertion, obligation de recrutements pour certains postes de demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires des minima sociaux et/ou personnes suivies sur un territoire défini par des associations d'insertion...

L'article 30 du code des marchés publics prévoit par ailleurs la possibilité de proposer un appel d'offre, directement destiné à des structures d'Insertion par l'Activité Economique, portant sur « l'insertion sociale et professionnelle de publics au moyen de prestations ».

Cette disposition particulière ne porte alors pas spécifiquement sur la prestation à fournir, même si celle-ci reste le support pouvant permettre un travail plus global d'insertion. Ce type d'appel d'offre est particulièrement intéressant pour le travail d'une structure comme la nôtre car elle permet de mettre en place avec le donneur d'ordre un réel partenariat, soutien de notre travail d'Insertion par l'Activité Economique et de travailler sur les parcours d'insertion de nos publics, des points réguliers permettant une réelle mise en parallèle de l'évolution de la situation sociale et personnelle de nos publics et leur mise en emploi.

Les clauses sociales au sein des appels d'offre de marché public sont peu mises en place dans le secteur culturel et la particularité de l'article 30 est assez rarement utilisée pour être soulignée.

2 structures partenaires de l'AVEJ et INTERMIS (le 104 et la BPI) ont fait le choix de ce type de partenariat et, depuis quelques années, nous font confiance en faisant appel à nos prestations tout en appuyant de manière efficace notre travail en direction de nos publics.

## 4. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF DES JEUNES

En 2011, cent vingt-six (126) jeunes ont été suivis dans le cadre de nos structures d'insertion par l'activité économique. Parmi eux, quatre-vingt huit (88) personnes ont intégré le dispositif en 2011.

L'équipe chargée du suivi socioprofessionnel et éducatif des jeunes est constituée d'un éducateur spécialisé et d'une chargée d'insertion.

En arrivant à l'APSV, la principale attente des jeunes est de trouver un travail rapidement. Ils ont des difficultés à se projeter dans l'avenir. L'écoute et les échanges dans la relation duelle, tout au long du parcours au sein de notre association, permettent de faire prendre conscience aux jeunes que régler leurs difficultés s'inscrit dans une démarche globale de construction de leur projet personnel et professionnel.

### Sexe

	Effectif	%
<b>Filles</b>	58	46
<b>Garçons</b>	68	54

Le nombre de garçons accompagnés par l'APSV dans le cadre du dispositif «jeunes» est supérieur au nombre de filles. Cette tendance s'explique par les candidatures qui nous sont adressées par nos partenaires. Notre souhait est de donner une réponse à ces jeunes en situations de difficulté, le sexe n'étant pas un critère de sélection. Nous restons vigilants sur la question de l'égalité de traitement des personnes à l'entrée du dispositif.

Nous accueillons des jeunes âgés de 18 à 26 ans.

### Age moyen : filles/garçons est de 24 ans

	Age moyen
<b>Filles</b>	24
<b>Garçons</b>	24

L'âge moyen des filles et l'âge moyen des garçons, accompagnés dans le dispositif est le même en 2011 qu'en 2010

## Nationalité des jeunes

	<b>Jeunes</b>	<b>%</b>
Française	115	91
U.E.	0	0
Hors U.E.	11	9
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>	<b>100</b>

## Les niveaux scolaires

<b>Niveau</b>	<b>Jeunes</b>	<b>%</b>
VI	55	44
V	43	34
IV	23	18
III	3	2
II	2	2
I	0	0

Les jeunes sans qualification et avec niveau de formation inférieur au Bac représentent 78% des personnes de moins de 26 ans suivies par nos structures.

## Orientation des jeunes vers l'APSV

	Jeunes	%
Mission Locale / Pôle Emploi	70	55
Autres Structures Locales d'Accompagnement	11	9
Candidatures spontanées	35	28
TIG / Terrain	10	8
<b>Total</b>	<b>126</b>	<b>100</b>

La première source d'orientation des jeunes vers nos structures reste nos partenaires : institutionnel, associations locales dont la vocation est l'accueil et l'orientation des jeunes, structures sociales, structures professionnelles : 64 % des jeunes ont bénéficié de notre accompagnement, suite à des orientations de la part des partenaires. La part des orientations de la Mission Locale est très importante : 55% .

Les jeunes intègrent nos structures suite à une demande spontanée d'accompagnement. En 2011, 28% des jeunes suivis dans le dispositif nous ont sollicités suite à des informations qu'ils ont obtenues par leur propre réseau relationnel.

La part des jeunes recrutés sur le site de La Villette par des maraudes est de 8%.

## Les jeunes et les missions de travail à l'APSV

Dans le cadre de sa mission générale de prévention, l'APSV (Association de Prévention du Site de la Villette) a permis aux jeunes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accéder à un emploi tout en bénéficiant d'un accompagnement et d'un suivi socioprofessionnel et éducatif.

La durée de cet accompagnement est de 12 mois et vise à aider les jeunes à retrouver leur place dans la société en tenant compte de leurs difficultés sociales.

Le parcours à l'APSV permet aux jeunes de pouvoir se poser, de réfléchir sur leurs objectifs professionnels et d'acquérir ou d'enrichir leurs expériences. Tout au long de ce parcours, dans une approche de valorisation, nous accompagnons les jeunes à prendre confiance en soi. Ce travail se fait en lien direct avec un outil : **l'emploi**.

L'organisation de l'activité tient compte des difficultés du jeune. Pour la grande majorité, l'insertion par l'activité économique représente une solution adaptée. Cependant, des difficultés sociales et personnelles suffisamment importantes n'ont pas permis la mise en emploi d'un tiers des jeunes accompagnés. Ils ont été orientés vers des structures partenaires pour recevoir un appui à la recherche d'une solution à une ou plusieurs problématiques sociales.

- 68 % des jeunes accompagnés ont effectué des missions de travail.
- 32 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'un suivi sans emploi.

## Les problématiques spécifiques des jeunes

	Jeunes (sur 126 accompagnements)	%
Formation	89	71
Finances	108	86
Hébergement	27	21
Entourage familial	18	14
Administratifs	14	11
Justice	12	10
Psychologiques	11	9
Santé	6	5
Illestrime/FLE/ALPHA	6	5
Garde d'enfants	5	4
Handicap	3	2
Addiction	2	2

Pour proposer des réponses adéquates aux jeunes rencontrant des difficultés dans leur insertion socioprofessionnelle, nous nous sommes appuyés sur nos réseaux de partenaires. Nous sommes très attentifs aux parcours des jeunes, à la cohérence du suivi et la complémentarité des intervenants.

Le faible niveau de formation est une des caractéristiques des jeunes accompagnés au sein de nos structures. Ce faible niveau de formation est un frein à l'accès à l'emploi et le maintien dans la vie active.

D'autres difficultés auxquelles se heurtent les jeunes et qu'ils expriment sont :

- des difficultés financières
- des problèmes liés au logement
- des problèmes liés à leur entourage familial

## Résultats des sorties du dispositif 2011

Au 31 décembre 2011, nous comptabilisons 62 personnes qui ont quitté le dispositif.

Type de sorties	Nombre de sorties
CDI (contrat non aidé)	7
CDD (contrat non aidé)	13
CDD de plus de 6 mois	7
CDD de moins de 6 mois	6
Fonction publique	1
Contrats aidés	1
autres SIAE	1
Entrée en formation	11
Formation qualifiante	10
Formation pré-qualifiante	1
Demandeurs d'emploi indemnisés	7
Départ à l'étranger	2
Incarcération	1
Déménagement	1
Sans nouvelles	17
<b>Total sorties</b>	<b>62</b>

<b>Synthèses des sorties</b>	<b>Sorties</b>	<b>%</b>
Sorties positives emploi (CDI, Fonction publique, CDD de plus de 6 mois)	15	24
Autres sorties emploi (CDD de moins de 6 mois)	6	10
Sorties positives formation qualifiante et pré-qualifiante	11	18
Autres sorties emploi (SIAE, contrats aidés)	2	3
Demandeurs d'emploi indemnisés	7	12
Autres situations (départ à l'étranger, déménagement, incarcération)	4	6
Sans nouvelles	17	27
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>

En 2011, 52% des jeunes sont sortis du dispositif pour un emploi en contrat de droit commun ou pour entrer en formation.

Nous souhaitons également valoriser les sorties du dispositif des jeunes en situation de demandeurs d'emploi indemnisés. Malgré le caractère précaire de ce type de sortie, ces jeunes sont sensibilisés à la possibilité de bénéficier de financement de leurs projets de formation par le biais du Pôle Emploi. Cela peut être la prochaine étape de la mise en place de leurs projets professionnels.

Le passage vers d'autres SIAE et la sortie en contrat aidé représentent 3% des sorties en 2011. Pour un certain nombre de jeunes, il s'agit de continuer leurs parcours d'insertion.

L'alternance missions de travail et accompagnement rapproché continue à porter ses fruits : les jeunes multiplient les expériences professionnelles, capitalisent des compétences et s'impliquent pour définir et mettre en place leurs projets professionnels.

L'approche socioprofessionnelle et éducative menée au sein de notre structure par l'équipe pluridisciplinaire leur a permis de réfléchir et d'analyser leur propre problématique dans une relation d'aide basée sur la confiance et le respect.

## 5. ENTRACTE

Le projet Entracte vise l'accompagnement vers l'autonomie financière d'artistes parisiens bénéficiaires du RSA

Le dispositif Entracte s'est constitué, s'appuyant sur des compétences socioprofessionnelles propres à l'accompagnement, de personnes en recherche d'emploi et sur des outils économiques d'insertion professionnelle ancrés dans le secteur culturel.

L'objectif est d'aider les artistes parisiens bénéficiaires du RSA d'examiner leurs parcours professionnels, de questionner des compétences transférables à d'autres domaines et de concevoir des solutions contribuant à leur autonomie financière. Ces solutions pourront prendre plusieurs formes et/ou s'échelonner dans le temps (formation, recherche d'emploi, création d'activité...).

En parallèle de ce suivi et si la personne le souhaite, des missions de travail par le biais de l'AVEJ (Association Intermédiaire portée par l'APSV) peuvent lui être proposées. Celles-ci permettent selon les situations particulières, une (re) mise en emploi, la découverte de fonctions de travail, un revenu complémentaire, l'acquisition de compétences nouvelles

### Objectif

Les personnes accueillies dans ce cadre bénéficient d'un accompagnement relatif à leur projet professionnel, l'objectif étant de réfléchir à des solutions et, dans le meilleur des cas, de les mettre en place afin de parvenir à une situation d'autonomie financière.

Cet accompagnement peut durer **jusqu'à 12 mois**.

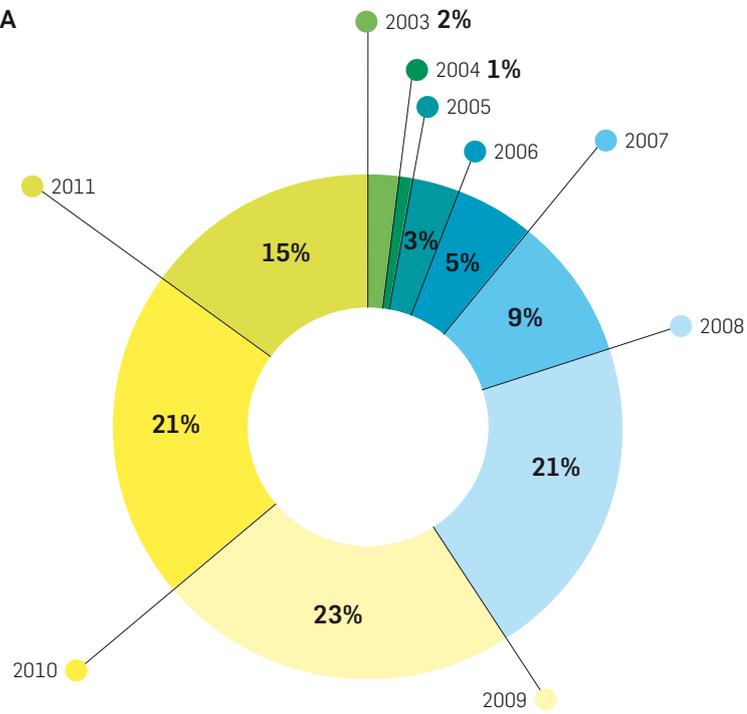
Le dispositif Entracte fait partie de l'AVEJ et la collaboration entre tous les professionnels est particulièrement dynamique.

Les chargés d'insertion de l'IAE accompagnent les personnes dans l'emploi, dans l'adaptation au poste de travail, dans l'évolution des postes, dans les entretiens de motivations et les réajustements.

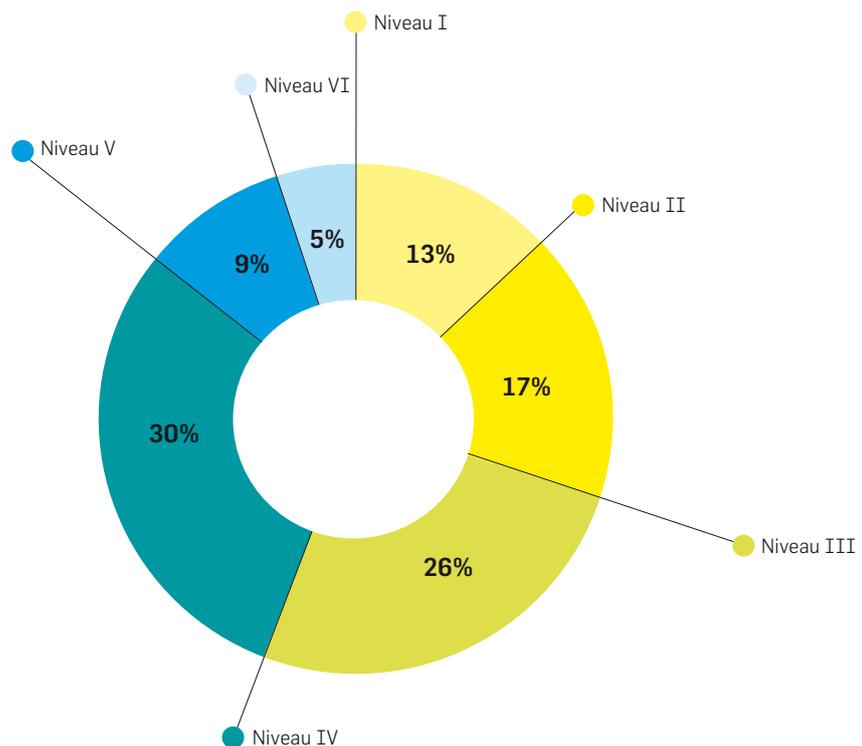
Les chargés d'insertion du projet Entracte au sein de l'AVEJ travaillent sur le projet de vie, le projet professionnel, les freins à l'emploi et les perspectives d'emploi après le projet avec l'appui des outils : TRE spécifiques, atelier de recherche d'emploi et la démarche de bilan de compétences.

## La typologie de la population

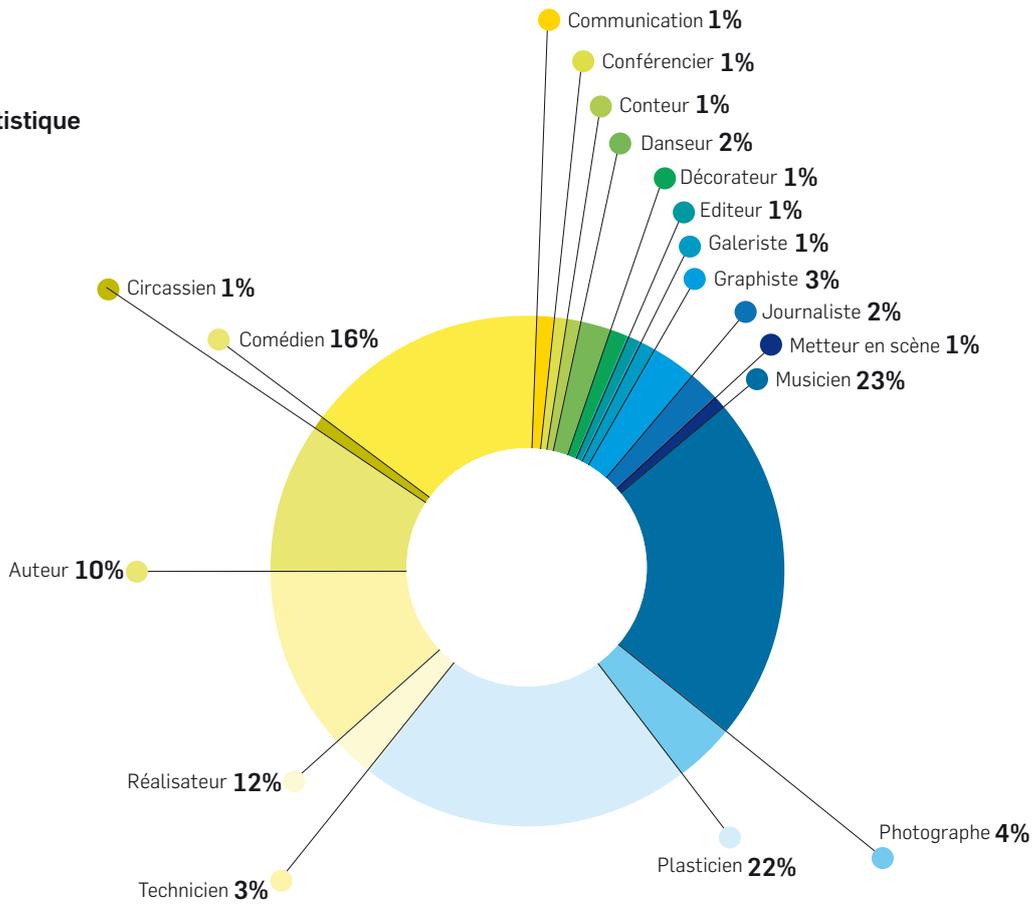
### Année d'inscription au RSA



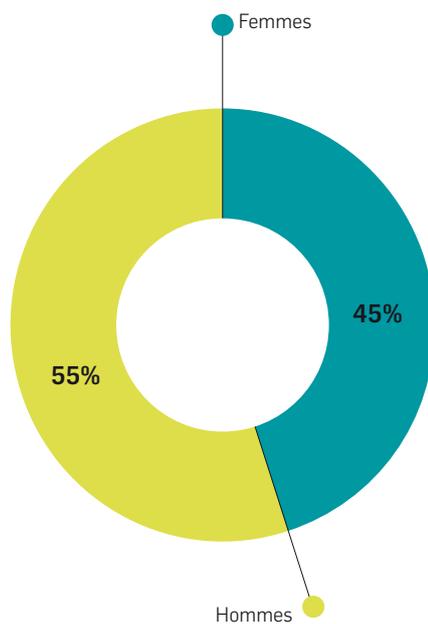
### Niveau d'études



### Origine artistique



### 55 % sont des hommes et 45% des femmes



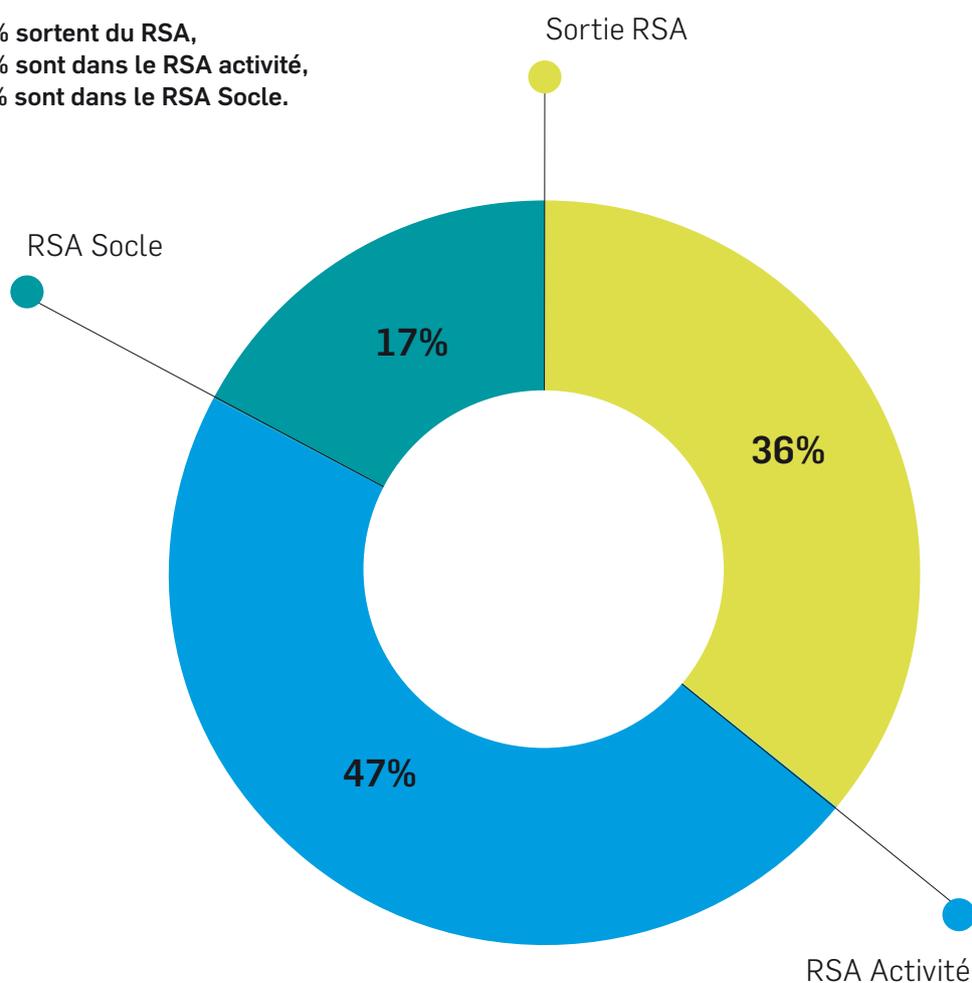
## Les constats

Une partie des allocataires passent du RSA socle au RSA activité grâce aux activités ponctuelles proposées par l'association intermédiaire, dans un premier temps.

Le temps transitoire d'un an proposé par le dispositif Entracte permet à un certain nombre de mener des choix professionnels et intégrer dans leur projet de vie des **alternatives** sur l'axe de l'autonomie financière:

- certains accèdent à des emplois sur du temps partiel et/ ou en intérim en poursuivant la mise en œuvre de leur projet artistique qui leur est nécessaire (ce qui explique qu'un certain nombre reste avec un RSA activité, temps partiel avec une rémunération au smic).
- d'autres poursuivent un objectif de reconversion ou de modification professionnelle avec la mise en place de plan de formation ou de contrat aidé, notamment.
- d'autres bénéficient de retours à des missions d'intermittence dans le cadre du spectacle.

36% sortent du RSA,  
47% sont dans le RSA activité,  
17% sont dans le RSA Socle.



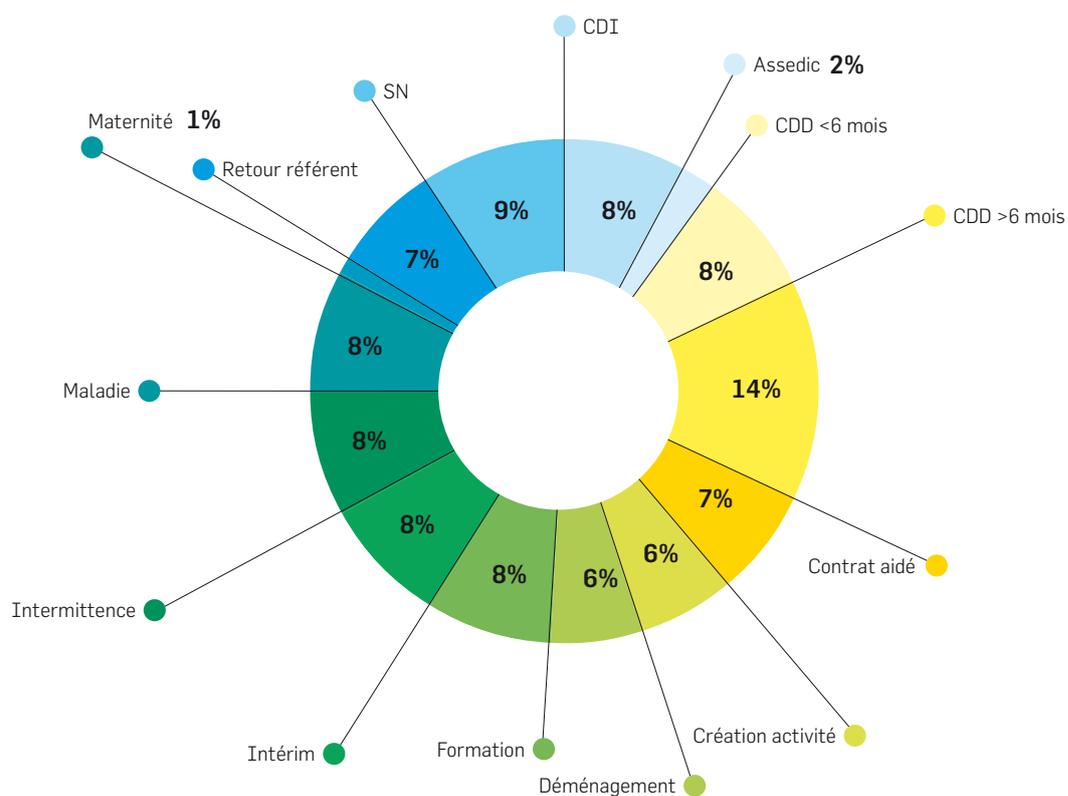
**N.B:** Le RSA activité a pour vocation de compléter un revenu ou un salaire à auteur d'un smic mensuel.

## Des résultats encourageants

Si le nombre de suivis en 2011 est de 128 personnes, la file active représente le nombre de personnes suivies à un moment précis. Ainsi au 30 décembre 2011, elle s'élève à 80 personnes.

Nous distinguons deux types de sorties : les sorties sans emploi (allocataires avec lesquels l'accompagnement est entravé par des problématiques diverses : déménagement, santé, autres) et les sorties positives.

## Types de sortie



## Les sorties dynamiques du RSA

**59% des allocataires** sont sortis du dispositif RSA, (CDI, CDD, contrats aidés, retour à l'intermittence, Intérim, création d'activités...)

## Les initiatives en 2011

Pour les bénéficiaires, ce dispositif propose un accompagnement de manière individuelle.

- action de formation réflexion autour des artistes et l'argent: 20 personnes ont pu suivre cette formation

- action de formation des allocataires dans les métiers de la médiation, l'accueil des publics éloignés de la culture. Cette cession de formation a concerné 18 personnes, elle a été enrichie cette année par des modules de consolidation auprès de publics en difficulté dans différents établissements culturels: le 104, le Musée de L'Orangerie.

- 8 sorties culturelles en 2011 pour 63 personnes sur l'ensemble du Parc de la Villette et dans d'autres structures culturelles.

- des ateliers semi-collectifs de technique de recherche d'emploi visant une dynamique collective.

Pour l'équipe, nous avons mis en place des nouveaux outils de suivis. Nous avons pu bénéficier d'une formation Excel qui nous a permis d'optimiser nos fiches et tableaux de suivis. L'équipe a pu bénéficier d'une formation sur les bilans de compétences. Nous avons également mis toutes les informations relatives à notre organisation de travail en dossiers partagés. Cette organisation de travail permet à chaque salarié de mieux se rendre compte de l'évolution du travail de chacun dans la cohérence des objectifs du projet Entracte.

## Conclusion

Le projet Entracte a pu remplir ses objectifs d'accompagnement sur l'autonomie financière des allocataires du RSA parisiens. Le taux de sorties dynamiques est positif. L'équipe d'accompagnement optimise ses compétences au travers des différentes formations et initiatives pour ce projet.

Les liens entre tous les salariés de l'AVEJ sont de plus en plus dynamiques, dans un travail créatif et encourageant.

# PROJETS ET ACTIONS TRANSVERSALES

## 1 . PLAN DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS À L'EMPLOI 19<sup>ÈME</sup>

### 1 / COORDINATION

En 2006/2007, l'APSV a conçu et mis en œuvre une formation/action lutte contre les discriminations à l'emploi dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement à destination des personnels des structures de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement social du territoire. Cette formation a abouti à l'élaboration d'un plan d'action territorial dont l'association assume la coordination depuis décembre 2007. Le Plan d'action soutenue et financée par l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE), le Conseil Régional Ile de France et la Ville de Paris (Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement, Directions du développement économique et de la Politique de la Ville et de l'Intégration) est expérimental et préfigure une diffusion vers d'autres territoires parisiens.

Pour cela, la coordination s'appuie sur un poste de coordinatrice à temps plein.

Dans une optique de continuité en 2011 par rapport aux années précédentes, les activités ont été poursuivies pour assurer la pérennité de la prise en compte territoriale des problèmes de discriminations à partir de quatre objectifs principaux :

- identifier les discriminations sur le territoire,
- sensibiliser les acteurs de l'emploi et de l'insertion,
- renforcer la qualification et l'accompagnement juridique,
- mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique.

## 2 / LES ACTIONS

### a - LA CHARTE D'ENGAGEMENT PARRAINAGE POUR LES COLLÉGIENS DE 3<sup>ÈME</sup>

Le 12 janvier 2011 à la Mairie du 19<sup>ème</sup> a eu lieu la signature de la Charte d'engagement parrainage en présence de Roger Madec, sénateur-mairie du 19<sup>ème</sup>, Colombe Brossel adjointe au Maire de Paris chargée de la vie scolaire et de la réussite éducative, François-Xavier Pestel, Académie de Paris, l'APSV, tous les principaux des douze collèges du 19<sup>ème</sup> et une vingtaine d'entreprises du territoire.

La Charte Parrainage est une convention triennale signée par vingt-cinq entreprises avec les douze collèges du 19<sup>ème</sup> afin d'accueillir les élèves de 3<sup>ème</sup> dépourvus de structure d'accueil pour le stage de découverte.

Cette convention a permis d'offrir pour l'année 2011 : **150 places de stages** aux collégiens du 19<sup>ème</sup> soit 15% des élèves inscrits en 3<sup>ème</sup>.

Parmi les 25 entreprises signataires, nous retrouvons les établissements du Parc de la Villette: l'établissement du Parc et la Grande Halle de la Villette, la Cité de la Musique, Universcience, le Conservatoire National Supérieur musique et de danse de Paris.

De plus, d'autres entreprises du territoire se sont engagées en signant la Charte telles que BNP Paribas, Monoprix, Pierre&Vacances et Center Parcs, Atelier des Compagnons, Immobilière 3F, CFDT, AG2R La Mondiale, La Poste, Fides Solutions, Centre Pailleron, Holiday Inn, le Cours Florent, le 104, La Ligue de l'enseignement, la CPAM, la CRAMIF, Ixoria Invest, Ixoria Assurance et Activ'Flandre.

### **Le Guide « Stages en entreprise: promouvoir l'égalité »**

Le 17 novembre 2011 afin de commémorer les dix ans de la loi du 16 novembre 2011 contre les discriminations, une conférence de presse a été organisée à l'Hôtel de Ville pour présenter et lancer le Guide et sa boîte à outils « Stages en entreprise: promouvoir l'égalité » réalisé par l'APSV et soutenu par l'Acse.

Il s'agit d'un guide pratique à destination des entreprises sur l'accueil et l'accompagnement **des stagiaires en formation initiale à partir des collèges jusqu'aux études supérieures**. On y retrouve la législation sur les stages et les discriminations, les bonnes pratiques à suivre ainsi que les intérêts à agir pour l'accueil des stagiaires. Environ trois cent exemplaires du guide ont été imprimés et il est disponible ainsi que ces outils sur le site du Plan: [www.paris19contrelesdiscriminations.fr](http://www.paris19contrelesdiscriminations.fr).

Parmi les entreprises qui ont pris la parole Françoise Berthout, Directrice Générale du Parc de la Villette, a présenté les parcours de découvertes des métiers conçus et mis en œuvre pour l'accueil des stagiaires de 3<sup>ème</sup>. Voir article webpédagogique en annexe. Une personne en CDD de trois mois a été recrutée pour élaborer ce guide.

### **Module d'accompagnement pour les lycées professionnels et CFA**

Le module d'accompagnement sur les questions discriminatoires et les argumentaires lors des entretiens d'embauche à destination des publics en insertion a été adapté pour les élèves en CFA et Lycée Professionnel du 19<sup>ème</sup> arrondissement notamment en vue des entretiens pour décrocher les stages, le contrat d'apprentissage et le premier emploi après le diplôme.

**Plus de 90 élèves et cinq professeurs** ont pu bénéficier de cette intervention.

## **b - LE REPÉRAGE DES CAS DE DISCRIMINATIONS SUR LE TERRITOIRE**

Les signataires du Référentiel Qualité et d'autres structures sociales du territoire ont souhaité constituer un Réseau de Repérage (**RR**), c'est un **espace** pour les professionnels des structures du champ social et de l'emploi qui souhaitent en lançant une dynamique territoriale qui a pour objectifs :

- mieux connaître les discriminations sur le territoire
- repérer et révéler leur existence (même les cas litigieux)
- réagir collectivement face à une situation de discrimination

Des réunions bimestrielles ont lieu du RR pour tout d'abord faire le point sur les outils de repérage tels que la Fiche de repérage des professionnels et, pour ensuite, échanger sur les cas de discriminations apparus afin d'alimenter la bibliothèque de cas et voir quelles réponses on peut y apporter.

**Trente cas de discriminations** ont été signalés via le RR, dont la moitié sont des demandes discriminatoires de la part des entreprises et/ou organismes de formation. L'autre moitié des cas repérés concernent des témoignages des publics suivis par les structures. Les critères de discriminations qui émergent sont surtout : le sexe (le fait d'être femme) et l'âge (notamment avoir plus 50 ans). Le domaine privilégié c'est l'emploi et l'embauche notamment.

## **c - FORMATION**

### **Session de sensibilisation trimestrielle**

La sensibilisation demeure l'un des axes essentiels du Plan d'action pour deux raisons : le besoin des acteurs du territoire est constant et, de plus, cela reste un moyen de mobilisation et de renforcement du maillage territorial.

Trois sessions de sensibilisation courant l'année 2011 à l'APSV sont animées par la coordinatrice du Plan d'action et le directeur général afin de pouvoir transmettre à travers la loi du 16 novembre 2011, la notion de discrimination, les diverses formes que cela comprend, les peines encourues et les mécanismes qui la sous-tendent.

Pour chaque session, le nombre d'inscrits s'élève à environ vingt personnes. Les participant-e-s sont des nouveaux-nouvelles salarié-e-s des structures signataires du Référentiel Qualité ou d'autres structures du territoire œuvrant dans le champ social et de l'emploi.

Des sessions de sensibilisation ont eu lieu aussi dans les structures du territoire comme par exemple Cap Emploi ou le Plie.

#### d – QU'EST CE QU'UN SENIOR ?

Dans la continuité de la collaboration entre la DIRECCTE et l'APSV sur le plan d'action LCD du 19e, il a été décidé de travailler cette fois sur **une nouvelle action expérimentale** : un module d'accompagnement à destination des entreprises a été conçu afin de réfléchir sur la définition de « Qui est un-e Senior ? » et déconstruire les stéréotypes qui sont associés. Ensuite, ce module permettra concrètement de produire des outils visant à objectiver les procédures de recrutement afin de valoriser les compétences. La mise en œuvre du module est prévue en 2012.

Des sensibilisations régulières ont eu lieu lors des Forums Emploi de l'arrondissement à travers la distribution de plaquettes du Plan d'action LCD où sont explicitées les notions de discriminations et d'égalité de traitement.

#### e – SEMAINE D'ÉGALITÉ

En 2011 a eu lieu la troisième édition de la Semaine de l'égalité lancée par le Conseil Régional Ile de France et coordonnée par l'APSV pour le 19e arrondissement. Il s'agit d'un temps fort de mobilisation des acteurs de terrain et du grand public autour de la non-discrimination. En effet, environ **une centaine de structures** ont participé en organisant des actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations. Plus de soixante initiatives ont été mises en place dans le 19e dont **une cinquantaine ouvertes à tous, qui ont touché plus de 2000 personnes**. On assiste à une progression des actions grand public lors de cette semaine. C'est pourquoi le 19e demeure le territoire en Ile de France qui met en place le plus d'initiatives.

Parmi ces actions, sont à signaler deux séminaires qui ont eu lieu à la Mairie du 19e : « Comment on identifie les discriminations sur le territoire ? » et « Appréhender les discriminations en santé ».

#### f – RÉSEAU

Le plan d'action de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19e est pour l'instant le seul plan parisien qui est déjà dans une phase de mise en œuvre opérationnelle depuis 2008. C'est pourquoi l'APSV a été sollicitée par le Réseau National des Plans locaux de lutte contre les discriminations (Chantier PLCD de l'IRDSU) a participé au groupe d'animation. L'APSV a notamment participé à l'organisation du Séminaire National du 14 et 15 avril à Poitiers où des élu-e-s et des techniciens se sont rencontrés pour échanger sur la thématique de la convergence des politiques d'égalité : la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes et hommes, les politiques liées au handicap dans les différents domaines (emploi, santé, logement, éducation).

## 2. SOUTIEN SCOLAIRE MÉDIATHÈQUE D'UNIVERSCIENCE

En 2011, la cité des sciences et de l'industrie en partenariat avec l'Association de Prévention du Site de la Villette et la Fondation l'Oréal a reconduit lors de l'année scolaire 2009-2010 le dispositif d'accompagnement scolaire au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie. **Depuis 2007, ce sont 4720 accompagnements de lycéens et collégiens qui furent effectués dans le cadre de ce projet.**

Pour rappel, ce dispositif a été initié après avoir constaté l'occupation de la bibliothèque par des jeunes en quête d'un espace de travail scolaire. Partant de l'hypothèse que les jeunes souhaitent être accompagnés durant ce moment d'étude et au-delà d'une recherche documentaire, l'accompagnement scolaire a été conçu dans l'objectif de promouvoir l'égal accès au savoir scientifique en aidant les usagers, pour une majorité issus des quartiers populaires du nord-est parisien, à franchir les obstacles de l'apprentissage et de la connaissance.

Le dispositif repose sur plusieurs principes établis au cours des expériences précédentes et ajustés en fonction des évaluations :

- accès libre, gratuit et anonyme au centre de la bibliothèque. Un affichage et des annonces sonores indiquent l'espace de travail et les horaires d'ouverture
- accompagnement effectué par des étudiants de grandes écoles scientifiques (essentiellement écoles d'ingénieurs)
- fonctionnement du dispositif hors temps scolaire (samedi et dimanche et tous les jours pendant les vacances scolaires d'octobre 2010 à juin 2011).

L'accompagnement fonctionne dans un espace dédié de 14h00 à 18h00. En permanence, une équipe de trois tuteurs accompagnent les jeunes.

### 2.1 | La mission de l'APSV

Dans ce dispositif, l'APSV intervient à plusieurs niveaux :

- recrutement, salariat et encadrement des étudiants accompagnateurs
- formation initiale et régulation tout au long du dispositif
- évaluation annuelle sur la base d'outils statistiques créés à cet effet et d'entretiens des usagers
- évaluation du dispositif d'un point de vue sociologique avec une mise en perspective du dispositif en contrepoint des usages plus généraux de la bibliothèque, d'une part, et de la problématique des jeunes et du savoir scientifique dans les quartiers populaires, d'autre part.

## 2.2 Nombre d'accompagnements et profil des usagers

Au cours de la période (entre octobre 2010 et juin 2011), 902 accompagnements ont été effectués soit en moyenne, une douzaine d'accompagnements par session. L'affluence est continue tout au long de la période mais la densité des demandes est croissante à l'approche des examens de fin d'année scolaire. Le nombre d'accompagnements scolaires a très **fortement augmenté** par rapport à la période précédente (+45%). Ce résultat est notamment la conséquence d'un plus grand nombre de séances d'accompagnement proposées par rapport à la saison 2009/2010, où le manque d'accompagnateurs nous avait contraint à diminuer l'offre. Pour y pallier, nous avons recensé et sollicité toutes les écoles d'ingénieurs d'Ile de France afin de constituer un vivier d'accompagnateurs plus important.

Comme lors des années précédentes, les jeunes accueillis dans le cadre de l'accompagnement scolaire habitent plutôt à proximité de la cité des sciences. Le lieu d'habitation des usagers reste en proportion identique aux années précédentes. Ainsi, les jeunes issus du sud du département de la Seine-Saint-Denis (proche banlieue: Pantin, Bobigny, Aubervilliers, la Courneuve...) sont majoritaires suivis en nombre par les jeunes parisiens des quartiers du Nord-Est (18-19 et 20e arrondissement). Notons également que des jeunes de la grande couronne parisienne fréquentent également le dispositif même si les proportions sont moindres (Clichy sous Bois, Aulnay sous Bois, Montfermeil ...)

En majorité, ils sont issus des classes populaires, révisent des examens (pour une grande partie le baccalauréat) et sont majoritairement des filles. Plusieurs variables nous permettent de l'identifier. D'abord, la caractéristique des villes et des arrondissements d'origine est précisément d'être composé d'un habitat social important, d'un taux de chômage élevé et une population d'origine immigrée supérieure aux autres villes de la petite couronne et aux autres arrondissements, toutes choses égales par ailleurs. Au cours de nos entretiens avec les élèves accompagnés, les motivations pour la fréquentation de la médiathèque sont des indicateurs de l'origine sociale :

- famille nombreuse avec impossibilité de travailler chez soi (présence de frères et sœurs dans la même chambre). La médiathèque est un espace de tranquillité pour étudier
- ne possède pas dans son entourage de personne disposant d'un niveau de qualification supérieur au bac donc susceptible de l'aider
- n'a pas les moyens financiers de prendre des cours particuliers fréquentation d'un lycée en Zone d'Education Prioritaire

La demande d'intervention est laissée à l'initiative des jeunes. Celui-ci est informé par des affichettes, des annonces sonores et en consultant le portail documentaire de la médiathèque, via le site web de la Cité. Les usagers du dispositif sont motivés et volontaires: leur demande de se faire accompagner relève d'une décision personnelle d'avancer en toute autonomie.

## Niveau scolaire et genre

### NIVEAU SCOLAIRE DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT LE DISPOSITIF

Niveau scolaire	Taux	Taux	Taux	Taux
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	<b>2010-2011</b>
Bac +	7 %	17 %	15%	<b>8%</b>
Terminale	58%	49 %	37%	<b>43%</b>
Première	23%	14 %	20%	<b>22%</b>
Seconde	6%	14 %	11%	<b>9%</b>
Collège	6%	6 %	17%	<b>18%</b>

Les élèves scolarisés en terminale constituent l'effectif le plus volumineux des usagers, pour qui la préparation des examens reste l'élément moteur de la fréquentation du service d'accompagnement scolaire. Une évolution se dessine néanmoins avec l'apparition d'un plus grand nombre de collégiens par rapport aux années antérieures. En ce qui concerne les bacheliers, les séries S sont très fortement présentes (61%).

### GENRE DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT LE DISPOSITIF

2007-2008		2008-2009		2009-2010		<b>2010-2011</b>	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>
44%	56%	52%	48%	40%	60%	<b>39%</b>	<b>61%</b>

Les usagers du dispositif sont toujours majoritairement féminins, renforçant la tendance apparue l'an passée.

## 2.3 | L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'une dizaine d'étudiants de grandes écoles scientifiques (notamment, Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques, Telecom Sud Paris, Centrale Paris, Ecole Centrale d'Electronique...). Leur recrutement a été effectué par la diffusion d'une annonce sur les sites spécialisés en recherche d'emploi et par affichage dans toutes les écoles d'ingénieurs d'Ile de France.

Au regard des expériences précédentes, nous avons posé comme pré requis de recrutement :

- avoir effectué ses deux années de classes préparatoires en matières scientifiques (intégrées ou non à l'école),
- avoir une expérience de soutien scolaire de collégiens ou lycéens,
- être motivé par la dimension entraide voire militante du dispositif.

Dans la relation pédagogique, nous constatons toujours une démarche empirique propre aux matières scientifiques : le problème posé, les étudiants se situent moins dans la transmission d'un savoir, d'une connaissance que dans une démarche d'aide à la compréhension et à la résolution d'un exercice. La proximité entre accompagnateurs et accompagnés en terme d'âge et de profil facilite la relation et n'impose de distance ni de hiérarchie telle qu'elle existe dans le système scolaire.

Les accompagnateurs ont bénéficié d'une formation initiale en début de session afin de présenter la médiathèque et le dispositif d'aide scolaire. Une séance de régulation a également été programmée à mi-parcours afin d'ajuster et d'uniformiser les méthodes de travail.

## 2.4 | Compte rendu d'enquête sur le dispositif <sup>1</sup>

Nous avons souhaité cette année effectuer une évaluation du dispositif en deux temps :

- un traitement qualitatif et quantitatif fondé sur l'analyse de questionnaires remplis à l'issue de chaque accompagnement scolaire, des entretiens qualitatifs menés auprès des utilisateurs du dispositif et des étudiants accompagnateurs et des observations de l'accompagnement scolaire.
- un travail d'enquête sociologique, qui poursuit celui mené l'an passé<sup>2</sup>. Constatant une prédominance de jeunes filles issues des quartiers populaires, fréquentant le dispositif d'accompagnement scolaire, nous avons voulu **comprendre comment ces personnes, engagées dans des carrières scolaires atypiques au regard de leur identité sociale de sexe, construisent leur choix d'orientation scolaire et consolident ou au contraire abandonnent, à un moment donné, ces trajectoires**. In fine, nous nous interrogeons sur l'opportunité que constitue ce type de dispositif dans la lutte contre les inégalités en termes de genre dans les études scientifiques.

<sup>1</sup> Enquête réalisée par Elsa Zotian, disponible dans son intégralité sur demande

<sup>2</sup> Pour rappel, l'objectif était de comprendre les motivations de fréquentation des usagers du dispositif, leur satisfaction et valider les méthodes d'accompagnement et d'analyser la démarche pédagogique des accompagnateurs scolaires.

## Extrait de la conclusion du rapport

Tout d'abord, les jeunes filles rencontrées font en grande majorité le choix de la filière S comme voie de l'excellence scolaire. De ce fait, il y a une faible corrélation entre leur inscription dans une carrière scolaire scientifique et un projet professionnel. Dans l'ensemble, les jeunes filles ont des projets professionnels assez flous et la filière S est attractive précisément parce qu'elle permet de remettre à plus tard les choix d'études décisifs, ouverture du champ des possibles à laquelle ne donne pas accès l'enseignement professionnel et technologique. Les choix d'options et de spécialités qu'élaborent les jeunes filles sont quant à eux dominés par une logique d'évitement de la difficulté. Une hiérarchie commune des différentes disciplines scientifiques structure les représentations des jeunes filles : les mathématiques leur apparaissent comme la matière la plus difficile car la plus « scientifique » et les sciences de la vie comme la plus facile car la plus « littéraire ». Cette polarisation des disciplines renvoie également à leur caractère plus ou moins masculin. Il apparaît finalement que la majorité des jeunes filles rencontrées ne sont pas dans un projet de mobilité sociale de sexe mais bien plutôt de classe.

Les jeunes filles développent des modes explicatifs de leurs difficultés dans lesquels « décrochage » dans les matières scientifiques et confrontation à d'autres milieux sociaux au sein de l'école vont souvent de pair. Peu de jeunes filles expliquent néanmoins leurs difficultés scolaires en termes de discrimination. Cette forme de politisation des vécus individuels tient une place marginale dans les propos des jeunes filles. Lorsqu'elle émerge, l'idée de discrimination s'articule en premier lieu à l'appartenance ethnique ou raciale supposée, même si nous avons souligné que les ethnonymes sont indissociables dans les représentations des jeunes filles de différences de classe.

Lorsque les jeunes filles sont dans des filières très faiblement féminisées apparaissent cependant des discours de type féministe. Il semble donc que le ressenti dépend essentiellement du contexte scolaire dans lequel les jeunes filles sont inscrites : les situations de mixité sociale et de genre exacerbent réciproquement le sentiment d'une différence de classe ou de genre et, ce, d'autant plus qu'on est en situation de minorité.

Enfin, on observe que les jeunes filles rencontrées, tout à la fois membres de la catégorie sociale de sexe féminin et enfants de milieux populaires, rencontrent parfois des formes d'accumulation de contraintes qui pèsent sur leur parcours, entravant leur réussite scolaire ou ne leur permettant pas d'accéder à l'orientation qu'elles ont prioritairement choisie.

Au vu des analyses que nous avons développées, il semble judicieux de faire quelques propositions concrètes qui permettraient, selon nous, de mieux soutenir les jeunes filles dans leur parcours scolaire : en premier lieu, nous avons vu que les choix d'option en seconde sont souvent faits à la va-vite alors qu'ils restreignent bien souvent les possibilités des jeunes filles pour leur choix de spécialité. Une aide à l'information dispensée dans le cadre de l'accompagnement en partenariat avec la BSI au moment des choix d'orientation pourrait être dans ce cadre, bienvenue.

L'incitation et le soutien financier au développement d'internats de filles dans les classes préparatoires scientifiques nous paraît un second axe de travail particulièrement pertinent, à l'heure où les CPGE scientifiques constituent l'une des filières les plus faiblement féminisées des études supérieures.

Enfin, plus généralement, nous tenions à souligner un point : nous avons vu que toutes les jeunes filles rencontrées, y compris celles qui adoptent des postures proches du féminisme, adhèrent plus ou moins explicitement à la hiérarchie des sexes, identifiant les matières « masculines » comme les plus difficiles et valorisant parallèlement les formes de sociabilité en vigueur dans les groupes de garçons. De fait, le « rattrapage » des filles sur le marché du travail s'accompagne aujourd'hui d'un renforcement des segmentations. Une asymétrie fondamentale entre masculin et féminin se maintient, qui fait que, si certains métiers se féminisent progressivement, aucune ne se masculinise de manière significative (Dorlin, 2009). Pour lutter efficacement contre les discriminations de genre il serait bon, selon nous, d'œuvrer à une masculinisation des filières les plus féminines et non pas uniquement à une féminisation des filières les plus masculines.

### 3. DISPOSITIF D'EDUCATION MUSICALE ET ORCHESTRALE À VOCATION SOCIALE (DEMOS ORCHESTRE DE JEUNES)

L'association développe depuis 2010 un projet expérimental de sensibilisation à la musique classique de jeunes de 7 à 12 ans, destiné aux habitants des quartiers **politique de la ville** ou contrat urbain de cohésion sociale. Ce projet initié par le Conseil de la Création artistique, est soutenu par le Ministère de la Ville (Acsé) et Mécénat Musical Société Générale.

Il a pour objectif de sensibiliser par la pratique des jeunes débutants et de lever les freins sociaux et/ou économiques à la découverte et à l'inscription durable dans une pratique musicale. Une pédagogie spécifique est conçue pour ce projet.

Il est porté par l'APSV avec le concours pédagogique de la cité de la musique et en partenariat avec l'Orchestre de Paris et l'Orchestre symphonique Divertimento.

Plusieurs constats ont incité la cité de la musique et l'APSV à s'associer pour développer ce dispositif et à la généraliser :

- la pratique musicale des jeunes en France est faible.
- les pratiques sont essentiellement individuelles.
- les quartiers urbains au sens politique de la Ville sont peu investis par ces institutions musicales et l'inscription de jeunes issus de cet environnement urbain pâtit de freins culturels et sociaux.

Enfin, les expériences de création valorisées dans les quartiers sont très marginalement liées aux musiques de culture classique

## 3.1 | L'équipe

L'équipe recrutée par l'APSV pour le dispositif mobilise pour ce projet : un chef de projet, une administratrice, un chargé de production, une assistante projet, trois coordinatrices territoriales, un éducateur, un responsable pédagogique et trois référents pédagogiques. Elle assume le suivi du projet sur chaque territoire en, élaborant les plannings d'encadrement des musiciens, organisant des réunions de régulation au sein de chaque structure, assurant l'accompagnement éducatif du projet, accompagnant les structures sociales lors de sorties culturelles (concerts, visites...), animant un réseau de partenaires locaux (conservatoires, directions des affaires culturelles, services enfance...) afin de créer une dynamique territoriale autour du projet, accompagnant les musiciens (formations, coordination pédagogique), constituant à partir des expériences pédagogiques de chaque binôme un référentiel pédagogique du projet et met en place en concertation avec les structures sociales des présentations sur les territoires.

L'accompagnement éducatif du projet est un élément central du projet DEMOS. Il permet de venir en relation d'aide auprès des structures sociales et des musiciens et est assuré par un éducateur spécialisé. Des analyses de pratiques professionnelles en collaboration avec une psychologue du travail sont en cours de réalisation afin d'accompagner plus individuellement certaines situations et d'échanger autour des différentes pratiques de chacun des acteurs du projet.

## 3.2 | Mise en œuvre

Depuis janvier 2010, des groupes de 15 jeunes suivent des cours collectifs à un rythme hebdomadaire d'environ 4 heures par semaine avec des stages pendant les petites vacances scolaires.

Ils sont encadrés par deux ou trois musiciens-intervenants, professionnels de l'orchestre et/ou pédagogues dont les compétences complémentaires allient la pédagogie musicale et l'excellence artistique. La plus-value de cet encadrement est l'accompagnement éducatif des animateurs et éducateurs des structures sociales partenaires. Ils peuvent également apprendre d'un instrument en même temps que les enfants en se servant de cet apprentissage comme un outil éducatif.

Au total, **450 jeunes** répartis sur trente territoires sont concernés par l'action.

La première phase expérimentale de janvier à juin 2010 a permis de valider le Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale qui a donc été reconduit jusqu'en juillet 2012.

Sur chaque territoire concerné, un coordinateur territorial assure la mise en œuvre du projet, il organise notamment des réunions de suivi qui rassemblent les différents acteurs du projet. Une équipe éducative est également constituée afin d'accompagner les jeunes et les référents sociaux sur la mise en œuvre de la démarche. Enfin, une coordination pédagogique assure la cohérence du projet auprès des musiciens intervenants et apporte des matériaux d'enseignement.

Nous avons souhaité pour cette deuxième année, consolider les acquis pédagogiques et artistiques mais également co-produire avec les professionnels de l'action sociale et éducative pour promouvoir le dispositif en complément et en cohérence avec l'enseignement spécialisé de la musique.

Pour cela, nous avons mis en place des formations à destination des musiciens-intervenants pour compléter leurs compétences musicales et répondre au développement pédagogique du projet. Nous avons également organisé des formations axées sur la musique (culture musicale, pédagogie Orff) pour les professionnels du champ social encadrant les ateliers. D'autres formations ont été proposées à destination des deux corps professionnels.

Notre action s'attache également à accompagner les acteurs en plaçant l'enfant au centre de la réflexion. Autour de ces questions, l'équipe projet poursuit son travail de développement territorial en créant des partenariats avec les institutions existantes pour penser et promouvoir le parcours musical des enfants : inscription des enfants au conservatoire, interventions de professeurs de conservatoire au sein des ateliers, co-production musicale entre les jeunes DEMOS et les jeunes du conservatoire, etc.

De plus, dès le printemps 2011, des présentations orchestrales du projet ont été accueillies par certains territoires comme Créteil, Stains et Suresnes au plus près des lieux d'habitations des jeunes participants. Ces présentations ont pour objectif de mobiliser encore plus d'acteurs, de familles, de porter la musique classique et symphonique à contre courant des préjugés et stéréotypes de cet univers culturel et de la hiérarchie des cultures.

Les saisons sont également rythmées par les concerts du mois de juin à la Salle Pleyel réunissant l'ensemble des 450 jeunes en 4 orchestres symphoniques dirigés par Debora Waldman et Zahia Ziouani, avec toute l'attention des familles et des institutionnels réunis dans la Salle Pleyel (22 et 23 juin 2011).

Un site internet est développé depuis le mois de novembre 2011 capitalisant toutes les informations relatives au dispositif ainsi que toutes les images, presses écrites et événements à venir.

Pour plus d'informations : [www.orchestredemos.fr](http://www.orchestredemos.fr)

## 3.1 | Évaluations

DEMOS est un dispositif évalué chaque année par des cabinets recrutés par l'APSV, dans un objectif d'évolution du projet et de regard objectif sur ces pratiques. En 2011, le cabinet COPAS, qui poursuivra son étude jusqu'en 2012, s'est intéressé aux effets de la pratique musicale de DEMOS sur les enfants, le cabinet ASDO a travaillé sur les pistes de pérennisation du dispositif. Une évaluation conventionnée a été signée avec le CNSMDP concernant un Projet de recherche sur le gain d'attention et de motivation par la pratique de la musique des élèves participants à DEMOS.

L'objectif de développer la pratique musicale classique dans des territoires où elle était peu implantée, par la mise en œuvre de pédagogies innovantes, en partenariat avec des structures sociales, a été atteint. La dimension orchestrale du projet et ses présentations sur les territoires et à la salle Pleyel, considérée par tous comme une réussite, a permis aux enfants, familles, institutions sociales et culturelles de mesurer à quel point DEMOS répondait à une demande de pratique musicale.

Pour 2012, l'équipe projet continuera à travailler sur la mise en œuvre du projet pour la dernière année de cette première phase du dispositif.

# FORMATION PROFESSIONNELLE

Par son **secteur formation**, l'APSV a pour objectif :

- l'insertion professionnelle de jeunes demandeurs d'emploi notamment dans des qualifications professionnelles nouvelles.
- l'accompagnement de professionnels intervenant dans le champ social et culturel.

Son développement repose sur un principe de "recherche action" et d'actions « sur mesure ».

# 1. ACCÈS À L'EMPLOI PAR LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE 18 À 30 ANS

## Assistant archiviste

En février 2010, douze stagiaires sont entré en formation d'Assistant archiviste. Cette formation a bénéficié du soutien financier de la Région Ile-de-France. Les trois organisations représentatives de la profession sont membres de son comité de pilotage: Association des Archivistes Français (AAF), Association des Professionnels pour l'Economie Numérique (APROGED), Association des Prestataires en Archivage et en Gestion Externalisée (PAGE). Elle a également bénéficié de l'appui de la Direction des Archives de France du ministère de la Culture et de la Communication.

En juillet, dix stagiaires ont obtenu un contrat de professionnalisation d'un an dans l'une des entreprises partenaires: BRGM, Cité des Sciences et de l'Industrie, DeFacto, Ernst and Young (2 postes), Immobilière 3F, Réseau Ferré de France, SNCF (2 postes), SNEC-MA-Groupe Safran. En septembre, quatre contrats supplémentaires ont été signés avec les entreprises suivantes: Crédit Agricole, INSERM, Sanofi-Aventis, Société Générale. La promotion 2010-2011 est donc constituée de **quatorze stagiaires** et d'un réseau d'entreprises partenaires très qualitatif.

Cette formation de niveau **bac+2** concerne des jeunes qui ont commencé des études supérieures sans parvenir à s'insérer professionnellement. Elle répond, d'une part, au développement quantitatif et qualitatif des archives matérielles et numériques observé actuellement dans les entreprises. Elle vise, d'autre part, à qualifier les acteurs d'un secteur dans lequel travaillent encore beaucoup d'autodidactes et à construire une filière professionnelle, inexistante aujourd'hui.

La qualification visée correspond à un emploi de technicien supérieur. Elle s'exerce dans les services archives de grandes entreprises, dans des PME et des instituts de recherche ou chez des prestataires de services spécialisés. Les tâches qui la composent correspondent aux quatre étapes de la chaîne archivistique: collecter, classer, conserver et communiquer.

## Dispositif pédagogique

### PHASE 1 :

5 mois de formation en alternance financée par le Conseil Régional Ile-de-France

- 300 heures de formation théorique,
- 300 heures en entreprise, c'est-à-dire trois mises en situation professionnelle dans trois entreprises différentes en vue de négocier un contrat de professionnalisation d'un an.

### PHASE 2 :

12 mois en contrat de professionnalisation financées par les entreprises partenaires et leurs OPCA. Le volume de la formation représente une semaine de formation par mois travaillé, soit l'équivalent de 420 heures de formation théorique. Il permet de se présenter à la certification professionnelle.

Durant la phase 2, les stagiaires ont participé à un **Chantier de formation: traitement de fonds relatifs à l'immigration.**

Dans la continuité du travail engagé en 2008-2009 relatif aux archives du sociologue Abdelmalek Sayad (1933-1998) avec la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration (CNHI) et l'appui de l'Association des Archivistes Français, l'APSV a proposé aux stagiaires de la 3ème promotion de travailler, en vraie grandeur, sur trois fonds patrimoniaux :

- Fonds du Comité National pour les Musulmans Français dit Comité Parodi, Archives Nationales – site de Fontainebleau;

- Fonds de l'Association Soutien, Solidarité et Action en faveur des émigrants, Archives Nationales – site de Soubise;

- Fonds de la Direction de la Population et des Migrations (1990-2000), ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

A terme, ces fonds seront conservés aux Archives Nationales et communicables sur demande.

En 2011, un groupe de travail constitué de professionnels du secteur a permis à l'APSV et à l'AAF de déposer un dossier de demande d'homologation de titre auprès de la Commission nationale de certification des titres et diplômes (dossier déposé le 5 janvier 2012).

**Partenaires :** Conseil Régional Ile-de-France, AAF, APROGED, PAGE, ministère de la Culture et de la Communication (Direction des Archives de France, Dedac, Desrt), PLIE 18<sup>ème</sup>19<sup>ème</sup>, CNCP, CNHI et les entreprises: BRGM, Cité des Sciences et de l'Industrie, Crédit Agricole, DeFacto, Ernst and Young (2 postes), Immobilière 3F, INSERM, Locarchives, Réseau Ferré de France, Sanofi-Aventis, SNCF (2 postes), SNECMA-Groupe Safran.

## 2. INITIATION DES JEUNES À LA CITOYENNETÉ (ECOLE DE LA CITOYENNETÉ)

A la demande de la Fondation Dexia, le service formation de l'APSV a été sollicité pour être l'opérateur d'une «Ecole de la citoyenneté ». Concepteur et organisateur du programme, le service formation a accueilli, depuis mars 2007, 34 sessions d'une douzaine de jeunes issus de zones urbaines sensibles de toute la France.

C'est suite aux émeutes de 2005 que la Fondation Dexia a décidé d'orienter son soutien vers les missions locales sur le thème des jeunes et de la citoyenneté.

L'idée de créer une Ecole est « de mettre en œuvre les conditions d'un véritable échange responsable , de se donner les moyens de favoriser un dialogue renouvelé et équilibré pour mieux prendre en compte les problèmes et les aspirations des jeunes vivant dans ces quartiers » .

**Cycle de découverte de la citoyenneté**, l'école est une sorte de voyage initiatique qui croise expérience du « vivre ensemble », apports de connaissances, débats, rencontres avec des personnalités et agréments.

### Le dispositif

Chaque groupe est composé de 14 jeunes choisis par les missions locales de toute la France. Ils viennent suivre le cycle de formation pendant une semaine, en immersion. Logés au même hôtel, ils prennent ensemble tous les repas et suivent un programme très dense de 9 h à 21 h. Ils ne se connaissent pas en arrivant, viennent souvent pour la première fois à Paris et ce principe de « séminaire résidentiel » crée en lui-même déjà une expérience de « vie citoyenne ».

Tous doivent arriver avec un sujet citoyen qu'ils ont choisi parmi leurs préoccupations les plus aiguës. Préparé avec la mission locale, le sujet est exposé oralement puis débattu avec le groupe et le formateur. Ils étayent et interrogent le thème, enrichissent les propositions d'actions citoyennes. Les participants présentent également leur ville, leur quartier, les lieux d'exercices de la citoyenneté et les associations locales.

L'ensemble de la semaine est captée en images vidéo et donne lieu à un film de 20 minutes. Il est diffusé en clôture, le vendredi après-midi, lors de la remise des diplômes dans la Tour Dexia à la Défense. Un DVD mémoire est remis aux participants comme l'une des traces de la semaine. Sur le site Internet, des clips résument chaque session [www.ecole-citoyennete.fr](http://www.ecole-citoyennete.fr).

En 2011, 8 sessions ont été réalisées.

## Les intervenants de l'année

Soucieux de renouveler à chaque session les intervenants, nous avons accueillis des d'arbitres de ligue 1 de football ou internationaux (grâce à la fidélité de la direction nationale de l'arbitrage) et également :

- des élus : Jacques Guyard, ancien secrétaire d'État à l'Enseignement, Myriam El Khoméri, adjointe au Maire de Paris élue à la prévention et à la sécurité, Catherine Arenou, maire de Chanteloup les Vignes, Daniel Vaillant, député maire du 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris,

- des acteurs du champ culturel : Pascal Redon, régisseur de la compagnie Découflé, Laurence Levasseur, chorégraphe,

- de grands militants : Bakari Sako, créateur de l'association Brave Garçon d'Afrique, Bernard Loches, journaliste de France 3, Pierre Chiffre, vice président d'Emmaüs, Marie Josée Marand Michon, juge pour enfants - entre autre - et ils ont su raconter leurs parcours, ouvrir le débat avec les participants.

## Les autres séquences

Parmi les sujets apportés par les jeunes et débattus avec le groupe on trouve des thèmes tels que l'homophobie, la discrimination due au traitement médiatique, l'enfant face à son destin dans un monde de violence, comment peut-on se protéger contre certaines pratiques abusives bien qu'un contrat de travail soit établi ?, être bénévole aux restos du cœur, peut-on bien manger lorsque l'on a peu de ressources ? être jeune et se loger à Redon, la réinsertion des jeunes après la prison, le travail au noir ...

Des visites à l'extérieur sont programmées à chaque session : l'Assemblée Nationale et le Stade de France. En soirée, un accès au spectacle est proposé. Pour l'année 2011 : Octopus, dernière création de Philippe Découflé au théâtre national de Chaillot et deux spectacles à la comédie italienne ont été programmés. Trois projections à la Géode ont complété les soirées spectacles.

Enfin, pour la première fois, une fin de journée a été organisée au SAMU social notamment pour comprendre l'organisation du départ des maraudes avec les professionnels et les bénévoles de Vitry sur Seine.

## Première rencontre nationale des jeunes de l'école de la citoyenneté

Le 17 juin 2011, à la cité du patrimoine et de l'architecture, ont été invités les 350 jeunes qui, depuis 2007, ont participé à l'école de la citoyenneté. Créer un réseau, favoriser l'adresse des questions « républicaines » des jeunes auprès de personnalités représentatives du politique et ouvrir le débat, tels étaient les principaux objectifs de la manifestation.

Le service formation a été chargé de la conception et de la réalisation du programme. Dans l'esprit de l'école, nous avons coproduit avec un groupe d'une douzaine d'anciens stagiaires cette journée. Issus de sessions représentatives des 4 années, à parité de genre, de niveaux scolaires allant du CE2 au BTS, ces jeunes ont notamment produit un manifeste, devenu le fil rouge de la journée. Dit sur scène, publié sur le site Internet de l'école, envoyé à tous les maires de France, cette interpellation citoyenne a été largement diffusée.

## 3. MÉDIATION CULTURELLE

### 3.1

#### ***L'Artère – Le Jardin des dessins de Fabrice Hyber (2003-2006) ou Comment mettre en débat la question du sida dans l'espace public ?***

Suite à l'inauguration par le Président de la République, en décembre 2006 d'une peinture au sol de 1 001 m<sup>2</sup> relative au sida, L'Artère - Le Jardin des dessins, le service formation de l'APSV a conçu et mis en œuvre un dispositif de médiation originale qui articule culture et prévention VIH.

Ce dispositif, élaboré en concertation avec l'artiste Fabrice Hyber (Lion d'or de la Biennale de Venise en 1997) et les membres du comité de pilotage constitué de représentants de la lutte contre le sida, de professionnels du Ministère de la Culture et de salariés des établissements du site de La Villette, s'est concrétisé à travers des actions co-élaborés avec des professionnels du champ social (Institut Régional de Travail Social, Ministère de la Justice-PJJ, Centres sociaux, Ateliers santé ville,...), du champ culturel (Institut d'Etudes Supérieures des Arts) et du champ éducatif.

Les actions de médiation s'appuient sur les trois supports pédagogiques originaux : un livre, un dépliant, une version itinérante de l'œuvre.

**Comité de pilotage :** Sidaction, Centre Régional d'Information et de Prévention Sida (CRIPS), Ministère de la Culture et de la Communication (Dedac), Hyber TV, Parc de la Villette, Universcience (cité de la santé)

**Partenaires :** Sidaction, Ministère de la Culture et de la Communication (CNAP), Parc de la Villette, Universcience (cité de la santé).

## 3.2

### **Les archives d'Abdelmalek Sayad (1933-1998) ou Comment mettre en débat la question de l'émigration-immigration aujourd'hui en Ile-de-France et en Algérie ?**

Suite au traitement des archives du sociologue algérien effectué en 2008-2009 par les stagiaires de la seconde promotion *Assistant archiviste*, le service formation a poursuivi le travail de valorisation de sa pensée en Ile-de-France et en Algérie.

Rencontres-débats, cycles de formation (lectures commentées d'article de Sayad, archives et sciences humaines), lecture-scénique, 2 écoles doctorales (animées par Christian de Montlibert, professeur émérite de sociologie de l'université de Strasbourg et président de l'Association des amis d'Abdelmalek Sayad) tels sont les modalités de partage de l'œuvre de Sayad mise en œuvre avec nos différents partenaires en 2011.

En cohérence avec la pensée de Sayad, inventeur du concept d'émigration-immigration, les actions ont été réalisées en France et en Algérie (Oran).

Les actions engagées se poursuivront en 2012 (territoire francilien et algérien) et viseront également à développer cette thématique au niveau national.

Des outils pédagogiques seront construits: mini-exposition, biographie. Enfin, une journée de restitution publique sera organisée à La Villette en fin d'année.

**Partenaires opérationnels:** Centre Social Petit-Prés-Sablère (Créteil), Maison des Tilleuls (Le-Blanc-Mesnil), Centre Culturel Français d'Oran et Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle d'Oran.

**Comité de pilotage:** Association des amis d'Abdelmalek Sayad, Association des Archivistes Français, Association France Algérie.

**Financeurs:** Conseil Régional Ile-de-France (Démocratie régionale), Mairie de Paris (DPVI), Ministère de la Culture et de la Communication (Dedac, Drest), Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur (Daic).

## 3.3

### **Comment mettre en débat les cultures à La Villette ?**

Pour la quatrième année consécutive, une séquence de formation de cinq jours destinée à des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), a été inscrite au catalogue de formation de la Région Ile-de-France du ministère de la Justice. Conçue et mise en œuvre par l'APSV, cette formation-action vise l'appropriation des ressources culturelles du site de La Villette par ces professionnels du champ social.

Par ailleurs, le ministère de la Justice – Direction régionale Ile-de-France a également sollicité l'APSV pour co-animer deux stages de citoyenneté. Enfin, le Pôle territorial formation (culture) a engagé une réflexion avec l'APSV pour proposer une séquence de formation en direction des éducateurs de la PJJ relative au phénomène migratoire.

## 4. ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION

### 4.1

#### **Gestion et prévention des situations conflictuelles dans un équipement culturel de proximité (novembre 2010 – mars 2011)**

Un équipement culturel parisien établi sur un territoire dit sensible, nous a demandé de proposer une formation à destination de ses agents d'accueil, sur le thème de la prévention et de la gestion des conflits avec le public.

Depuis l'automne 2009, cet établissement vit des situations de conflits exponentielles notamment avec des adolescents. Par deux ou trois ou en bande, ils viennent régulièrement jouer avec les limites du règlement dans les espaces « ouverts et gratuits ». Assez jeunes au début, des groupes plus âgés et montrant plus d'agressivité - jusqu'à une arme blanche - ont progressivement investis la structure. Quelques actes physiques ont été subis par des agents de sécurité.

Pour les agents d'accueil en première ligne, des sentiments de peur et d'impuissance se sont développés. Si la cohésion et le bon sens ont permis de faire face sur le court terme, reste le besoin d'avoir des ressources « permanentes » pour anticiper et gérer les situations difficiles.

#### **LA FORMATION**

Après un travail d'analyse avec la direction de l'accueil, la direction des ressources humaines et la responsable insertion et prévention, nous avons proposé 4 journées de formation avec pour objectifs de :

- diagnostiquer les situations en identifiant les cas récurrents vécus, en s'interrogeant sur ses valeurs, les valeurs du lieu, son rapport à l'autorité, sa légitimité d'intervention,
- utiliser le règlement intérieur pour savoir mettre des limites, en utilisant une argumentation concrète, en sachant distinguer persuasion et dissuasion, en évitant son application arbitraire,
- produire des règles de fonctionnement et d'intervention commune entre agents d'accueil et avec les agents de sécurité, créer des outils de liaison entre agents et avec la direction.

Des documents de repères théoriques ont été remis aux participants à chaque séance.

## **PRINCIPE PÉDAGOGIQUE**

Nous avons pris le parti d'une formation action pour mobiliser les ressources des agents d'accueil qui avaient l'expérience des situations conflictuelles. Nous avons notamment analysé ensemble les situations vécues pour identifier ce qui outrepassé ou pas le règlement intérieur de l'équipement, hiérarchiser son degré d'importance et trouver des points d'accord sur les attitudes à adopter. En alternance avec ce travail de « production », nous avons transmis des techniques de communication pour mettre en œuvre ces attitudes.

Entre deux séances de formation, les participants ont fait une mise en application permettant ainsi des ajustements lors des retours en formation.

## **EN AMONT ET EN AVAL, UNE PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE INSTITUTIONNEL**

Avant le démarrage de la formation, nous avons prescrit à la direction de prendre un temps d'échange avec l'ensemble des agents d'accueil pour re clarifier l'identité et les valeurs du lieu notamment dans son rapport au public de proximité, re préciser le rôle de chacun (agent d'accueil et agent de sécurité), ré situer le règlement intérieur comme cadre de référence.

En aval de la formation, il est proposé de poursuivre la dynamique de travail impulsé: consigner les situations conflictuelles et les réponses apportées, les exploiter ensemble régulièrement pour travailler en continu le triptyque « situations nouvelles, réponses institutionnelles et attitudes des agents d'accueil ».

## **EN CONCLUSION**

Les 23 agents d'accueil ont coproduit (en deux sous groupes) un document décrivant les situations difficiles, leur contexte, les réponses apportées, un document d'argumentation progressive en réponse à chaque situation. Ces travaux, remis à la direction, ont permis à cette dernière d'apporter réponses et positionnement complémentaires. Au cours de la formation, une programmation culturelle intensive de l'équipement a mis à l'épreuve l'accueil de visiteurs en grand nombre. Les agents ont montré une vraie capacité à faire face à de multiples situations de tensions et une bonne cohésion d'équipe.

## 4.2 Formation des tuteurs bénévoles de TIGistes

A Paris, en 2009, 1500 Travaux d'Intérêt Généraux (TIG) ont été prononcés pour des personnes majeures. Selon le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de la ville, ce chiffre est en forte augmentation.

L'enjeu de ces mesures est qu'elles offrent une alternative à l'incarcération. Ces « travaux » permettent la réparation de l'infraction commise et constituent une expérience professionnelle qui contribue à une démarche d'insertion ou de réinsertion sociale.

Pour réaliser ces peines, il faut donc des lieux d'accueil, des situations de travail et des tuteurs.

La Ville de Paris est de longue date inscrite dans ce mouvement bénévole.

L'on constate pourtant une érosion des volontaires et une faible fidélisation de ceux qui en ont fait l'expérience au moins une fois.

L'on peut faire quelques hypothèses de cet affaiblissement : manque d'information, peur d'une surcharge de travail, peur des condamnés, mauvaise expérience ....

Afin de répondre en nombre aux besoins d'accueil, nous avons proposé à la direction de la prévention et de la protection une action d'accompagnement sur 4 demi-journées destinée aux agents de la Ville. Le rôle du tuteur, les attendus des TIGistes, les effets dans le service, la collaboration avec le SPIP constituent les thèmes du programme.

Le 25 janvier 2011, une soixantaine de personnels de la Mairie de Paris et des associations parisiennes ont été réunies pour une information générale du dispositif :

Myriam El Khomri, adjointe au maire de Paris, chargée de la prévention et de la sécurité a ouvert la séance, Henri Moyen, vice président, juge de l'Application des Peines au Tribunal de Grande Instance de Paris a défini la mesure d'un point de vue juridique, Patrick Madigou, directeur départemental du SPIP de Paris a présenté le rôle du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et après la diffusion du film « Pas à pas », réalisé par l'APSV, des tuteurs ont témoigné et échangé avec la salle. Enfin, Laurence Gontier, psychologue au Ministère de la Justice et formatrice a présenté les séances de formation.

A l'issue, 12 personnes se sont inscrites : 8 de la Ville de Paris, 1 d'une association et 2 du théâtre national de Chaillot.

Le profil des tuteurs était très hétérogène : tuteurs expérimentés, tuteurs novices, chef de service, personnels de terrain.

D'une manière générale, les séances ont particulièrement intéressé les nouveaux tuteurs qui disent avoir pu se décider à s'engager grâce à ces séquences d'accompagnement qui leur ont permis :

- d'avoir bien compris la mesure,
- de savoir dans quelles conditions réaliser l'accueil,
- comment faire le premier entretien, comment faire le bilan, comment en parler avec l'équipe et surtout d'avoir un lieu où poser des questions.

Pour les tuteurs plus expérimentés dans l'accueil, les interrogations soulevées par les novices ont enrichi, voire modifié leurs pratiques.

Ce qui est relevé par tous de la même manière, c'est l'intérêt d'appartenir à un réseau. Tous voudraient une liste de tuteurs et un moyen d'échanger facilement. Pour parler de situations de TIG et des missions mais aussi pour élargir son réseau professionnel. « Se donner des tuyaux » entre personnes du même métier ou découvrir d'autres métiers est un élément de motivation des participants présents.

Promouvoir cette action, en parler, la rendre visible est un souhait affirmé du groupe.

Une seconde promotion est demandée par la Ville de Paris.

### 4.3 Formation des vacataires de l'Association Vilette Emploi Jeunes (AVEJ)

Les structures AVEJ et Intermis cotisent à la formation professionnelle pour la centaine de vacataires qu'elles salarient chaque année. Pour la seconde année, le budget que ce versement permet de dégager a été valorisé par un plan de formation sur mesure.

En collaboration avec les chargés du suivi et de l'insertion, nous avons identifié différents besoins pouvant répondre à un groupe d'une dizaine de personnes. Nous en avons fait un cycle cohérent qui conduit à une approche globale de la fonction d'accueil dans les équipements culturels.

Comment réagir face aux multiples demandes du public ?

Comment promouvoir des œuvres que l'on ne saisit pas soi-même ?

Comment capitaliser les compétences acquises pour son projet ?

Telles ont été les questions abordées dans les 8 journées proposées.

Le cycle a démarré par trois jours de techniques de communication en face public, suivi d'une intervention de Christian Palatier, (fondateur de connaissance de l'art contemporain), sur la médiation d'œuvres assortie d'une observation du travail de médiateur professionnel au MAC VAL de Vitry.

L'identification de ses propres compétences d'accueil et de médiation par un centre de bilan a clôturé l'action.

## 5. ATELIER SANTÉ VILLE DU 19<sup>ÈME</sup>

Mis en œuvre à partir de l'été 2010 avec le soutien financier de l'Etat (Acsé) et du Département de Paris (DASES), l'Atelier Santé Ville du 19<sup>ème</sup> arrondissement est porté par l'APSV, qui a recruté une personne à temps plein pour assurer la coordination du dispositif.

En accord avec les axes prioritaires de travail validés par le comité de pilotage, l'Atelier Santé Ville (ASV) a développé en 2011 une quinzaine d'actions pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, à partir de quatre objectifs principaux :

- améliorer la connaissance du territoire en matière de santé
- développer le partenariat et le travail en réseau des professionnels des champs sanitaire, social et éducatif
- faciliter l'accès à la santé de la population
- renforcer la qualification des acteurs locaux.

### 5.1 | La santé psychosociale

#### GRUPE DE TRAVAIL PLURI-PROFESSIONNEL

Initié au mois de février, le groupe « Santé psychosociale » s'est réuni quatre fois durant l'année 2011. Ces réunions ont permis aux acteurs de terrain de réfléchir collectivement aux déterminants de la santé psychosociale des publics qu'ils accueillent. La question de la place du patient/de l'usager dans les parcours de santé ou d'insertion sociale a fortement émergé ; en réponse, l'Atelier Santé Ville a invité une consultante du territoire spécialisée sur les questions d'*empowerment*, à intervenir auprès du groupe. Ses deux interventions ont permis aux participants d'interroger leurs pratiques professionnelles. En moyenne, une quinzaine de professionnels issus des champs sanitaire (santé mentale notamment), social et de l'insertion, ont participé aux réunions.

#### GRUPE DE RÉFLEXION « SANTÉ (PSYCHOSOCIALE) ET INSERTION PROFESSIONNELLE »

La coordinatrice de l'ASV a été sollicitée par des acteurs locaux de l'insertion socio-professionnelle (services sociaux 19<sup>ème</sup>, PLIE 18<sup>ème</sup>-19<sup>ème</sup>, Espace Insertion 19<sup>ème</sup>, association INSERASAF) pour participer à une réflexion autour des freins liés à la santé dans le cadre de l'insertion professionnelle. Elle a ainsi participé à deux réunions de travail, aux côtés de dix professionnels, pour aboutir à l'émergence de pistes de travail concrètes (dont la mise en œuvre est prévue pour 2012).

## 5.2

### La vie affective et sexuelle des jeunes

#### ETUDE EXPLORATOIRE SUR LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES ADOLESCENTS

Dans le cadre d'un projet sur la vie affective et sexuelle des jeunes financé par l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, l'Atelier Santé Ville a recruté un étudiant en Géographie de la santé pour réaliser une étude sur les représentations et comportements des jeunes du territoire en matière d'amour et de sexualité, ainsi que leur recours aux soins et à la prévention. Cette étude se poursuivra en 2012, pour approfondir l'analyse autour des élèves de 3<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup>. Les recommandations opérationnelles issues de cette étude permettront de guider l'intervention des acteurs locaux; une restitution des résultats sera faite avant l'été 2012.

#### GRUPE DE TRAVAIL PLURI-PROFESSIONNEL

Initié au mois de janvier, le groupe « vie affective et sexuelle des jeunes » s'est réuni six fois en 2011. Composé d'une vingtaine de professionnels de santé et socioéducatifs en lien avec les jeunes (Antennes Jeunes, clubs de prévention, Maison des Adolescents, Centre de planification et d'éducation familiale, santé scolaire...), ce groupe a élaboré des projets partenariaux visant à améliorer l'interconnaissance et la qualification des acteurs du territoire (guide d'orientation, formation).

#### GUIDE D'ORIENTATION À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU 19<sup>ÈME</sup>

Dans le cadre du groupe de travail animée par l'Atelier Santé Ville, les acteurs jeunesse ont co-élaboré un guide d'orientation à destination des professionnels, qui recense toutes les structures du 19<sup>ème</sup> intervenant sur le champ de la vie affective et sexuelle des adolescents et jeunes adultes. Sous la forme d'un dépliant, ce guide présente le détail des informations concernant une quarantaine de structures (coordonnées, missions, modalités d'accueil, équipe, etc.) ainsi qu'une cartographie.

#### FORMATION « COMMUNIQUER AVEC DES JEUNES AUTOUR DE LA SEXUALITÉ »

A la demande des animateurs et éducateurs du groupe de travail, la coordinatrice a sollicité le Centre régional d'information et de prévention du sida (CRIPS) pour animer une formation sur le thème « Communiquer avec des jeunes autour de la sexualité ». Cette formation, qui s'est déroulée sur trois jours, a permis à douze professionnels de développer leurs compétences sur les représentations liées à la sexualité et la posture professionnelle, les capacités d'accueil, d'écoute, d'animation de groupes, et l'organisation d'une action d'éducation à la sexualité.

## FILM D'INFORMATION SUR LES RESSOURCES LOCALES EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ

Suite au constat d'une mauvaise connaissance des structures de santé de proximité par les adolescents, l'Atelier Santé Ville a proposé aux clubs de prévention et Antennes Jeunes du quartier d'accompagner la réalisation d'une vidéo par un groupe de jeunes, qui présente quatre structures ressources en matière de sexualité: la Maison des Adolescents Robert Debré, le Pôle Santé d'Espace 19, le Centre de planification et d'éducation familiale Curial, et la Cité de la santé via son partenariat avec le CRIPS. De cette collaboration qui a réuni 11 jeunes, 4 animateurs/éducateurs et 8 professionnels de la santé, a découlé la production d'un clip de 5 minutes, qui sera diffusé largement sur Internet, et d'un documentaire de 26 minutes, qui servira aux professionnels comme outil d'information et de prévention.

## VISITE GUIDÉE DES RESSOURCES EN SANTÉ DU PARC DE LA VILLETTE

L'Atelier Santé Ville, en lien avec le pôle Formation de l'APSV, a organisé une matinée de visite guidée des ressources en santé du Parc de la Villette – la Cité de la Santé et l'Arrière – à destination de professionnels issus d'institutions du champ de la santé: la délégation territoriale de Paris de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, la Maison des Adolescents (Hôpital Robert Debré), le Centre de planification et d'éducation familiale Curial (DASES), la santé scolaire 1er degré (DASES) et le Point Paris Emeraude 19<sup>ème</sup> (DASES). Cette visite a notamment permis à ces acteurs locaux de nouer des contacts particuliers avec la Cité de la santé.

## 5.3 Les violences faites aux femmes

### APPUI TECHNIQUE AU MONTAGE D'ACTIONS DE SENSIBILISATION

En partenariat avec l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes de la Ville de Paris, la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville a accompagné des structures sociales du 19<sup>ème</sup> dans l'élaboration d'actions de sensibilisation auprès du grand public, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre).

L'événement-phare de cette mobilisation a consisté en une représentation de théâtre dansé sur le thème des violences familiales, qui s'est déroulée au CENTQUATRE. Le débat qui s'en est suivi, modulé par la coordinatrice de l'ASV, a permis de faire intervenir le Centre d'information des femmes et des familles (CIDFF), l'association Espace 19 et le Réseau périnatal Paris Nord pour apporter un éclairage à la fois juridique, social et psychologique. Une soixantaine de personnes, habitants et professionnels, ont participé à cette manifestation.

## 5.4 | L'accès aux droits / L'accès aux soins / L'accès aux dépistages

### **PROMOTION DES DÉPISTAGES ORGANISÉS DES CANCERS DU SEIN ET COLORECTAL : FLANDRE ROSE ET FLANDRE BLEU**

Dans le cadre du collectif « Flandre rose / Flandre bleu » – Comité de Paris de la Ligue contre le cancer, Association de gestion des dépistages des cancers à Paris (ADECA 75), Mairie du 19<sup>ème</sup>, Equipe de développement local et Espace 19 – la coordinatrice de l'ASV a participé à l'élaboration et la mise en œuvre d'actions destinées à développer l'adhésion et la participation aux dépistages organisés des cancers du sein et colorectal. Durant les mois de mars et d'octobre, sur le quartier Flandre, diverses actions ont été menées (ateliers de sensibilisation, théâtre forum, exposition, etc.), pour rendre plus accessibles l'information et le dépistage lui-même. Environ 350 personnes ont été sensibilisées (en majorité des habitants, et des professionnels).

### **ACTION « DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE » AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DANUBE, AVEC LE BUS SOCIAL DENTAIRE SUR LES RESSOURCES LOCALES EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ**

Pour faciliter l'accès aux soins dentaires des habitants du quartier Danube-Solidarité, l'Atelier Santé Ville a initié une action de dépistage bucco-dentaire hors-les-murs, en partenariat avec le Centre social. Grâce à l'intervention du Bus social dentaire, qui a stationné son unité mobile pendant une demi-journée sur le quartier, vingt-six habitants, enfants et adultes, ont bénéficié d'un accueil, d'un dépistage et d'une information sur la santé bucco-dentaire.

### **SÉMINAIRE « SANTÉ ET DISCRIMINATIONS »**

En lien avec la coordinatrice du Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19<sup>ème</sup>, porté par l'APSV, et à l'occasion de la Semaine de lutte contre les discriminations dans le 19<sup>ème</sup>, un séminaire a été organisé à la Mairie du 19<sup>ème</sup> pour mettre à jour les liens entre santé et discriminations. Ce temps de réflexion et d'échange a réuni six intervenants, chercheurs et acteurs de terrain, et vingt-six participants (acteurs professionnels).

## 5.5 | Autres thématiques liées à la santé

### **GROUPE DE TRAVAIL PLURI-PROFESSIONNEL – « PORTAIL SANTÉ » DU 19<sup>ÈME</sup>**

Initié au mois de mai, un groupe pluri-professionnel dédié au renforcement du maillage territorial en matière de santé, a travaillé à l'élaboration d'un « Portail Santé » en ligne, recensant toute l'offre de santé (prévention et soins) du 19<sup>ème</sup>. Les trois réunions qui se sont tenues – regroupant en moyenne douze professionnels – ont permis d'élaborer le contenu et de définir le cahier des charges du portail. La création effective du portail se fera en 2012.

### **APPUI TECHNIQUE AU MONTAGE D' ACTIONS D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ**

En réponse à la sollicitation de structures sociales du 19<sup>ème</sup>, la coordinatrice de l'ASV a apporté un appui technique au montage d'actions partenariales d'éducation pour la santé. Ces actions ont porté sur différents thèmes, tels que la prévention des accidents domestiques au sein du Centre social et Culturel Danube (à destination des enfants et des parents), ou encore l'activité physique et l'alimentation avec le programme Paris Santé Nutrition, Espace 19 et l'Espace sportif Pailleron, dans le cadre de la programmation Ville Vie Vacances (VVV) sur le quartier Flandre.

Parallèlement à ces actions, la coordinatrice de l'ASV a consacré une partie de son temps à la rencontre d'acteurs locaux et parisiens, à la mise en réseau des professionnels et au relais d'information sur l'actualité en matière sociale et de santé publique (séminaires, colloques, formations, publications, etc.).

# ANNEXES

## **Le Conseil d'Administration de l'APSV**

Bruno MANTOVANI , Président  
Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris

Florence BERTHOUT, Vice Présidente  
Directrice Générale de l'Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette

Damien CAZE, Trésorier  
Directeur Général Universcience

Laurent BAYLE, Secrétaire  
Directeur Général de la Cité de la Musique

Sophie BIECHELER-FIOCCONI, membre  
Directrice des Ressources Humaines Universcience

Claire DJEROUANE, membre  
Directrice de l'Exploitation et de l'Aménagement  
Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette

Daniel COLLING, membre  
Directeur du Zénith

Laurent DONDEY, membre  
Directeur Général de la Géode

Patrick GUFFLET, membre  
Administrateur du Théâtre Paris Villette

Patrice JANUEL, membre  
Directeur Général de la Philharmonie de Paris

## **APSV - AVEJ**

### **ADMINISTRATION**

Olivier FLAMENT	Directeur Général (depuis le 1er octobre 2011)
Dr Christian BRULE	Directeur Général (jusqu'au 30 septembre 2011)
Nicole FORT-JAMES	Assistante de Direction
Ian HADKINSON	Directeur Administratif et Financier
FORTIN Denis-Xavier	Comptable

### **PREVENTION**

Ludmilla BANIDE	Chargé des missions d'insertion
Guy ORLANDINI	Educateur spécialisé
Giuseppe FONSINO	Educateur spécialisé
Guillaume PRADERE NIQUET	Intervenant vidéo

### **INSERTION PAR L'ECONOMIQUE**

Jean-Christophe PILTE	Responsable de l'insertion par l'économique
Evelyne GUIBOURT	Adjointe
Amal RACHDANI	Assistante administrative

### **PROJETS**

Patricia CHECCO	Chef de Projet (temps partiel 4/5)
Abelle DEFRANCE	Chargée d'Insertion - Entracte
Bettina SALVIONI	Coordinatrice – Discrimination
Cécilia GILES	Coordinatrice Atelier Santé Ville
Oren GROUGNET	Chargé de production
Camille FAYE	Coordinatrice territoriale
Anne Céline NUNES	Coordinatrice territoriale
Marina SICHANTO	Coordinatrice territoriale
Jean-Michel COUGOURDAN	Educateur

### **FORMATION**

Marie-Dominique MOREAU	Responsable de Formation
Yves JAMMET	Coordinateur

## Ecole de la Citoyenneté Manifeste du 17 juin 2011

Nous savons que nous naissons dans un pays qui assure l'égalité en droit. Pourtant, aujourd'hui nous l'avons compris et vécu, nous ne sommes pas égaux.

Les origines de nos parents, notre lieu d'habitation, le niveau de formation de notre famille, fondent des différences que nous ressentons tous les jours.

Comment rendre nos parcours de citoyens plus égalitaires ?

### De l'école à l'emploi : sortir du parcours du combattant

— Nous demandons que la **honte et l'humiliation** de ne pas savoir, nous soient évitées car c'est cela qui nous empêche de demander et d'être aidé des autres, c'est aussi ce qui nous fait lâcher l'école,

— Pour décider de notre orientation, parfois dès la cinquième, nous sommes uniquement des notes sur un bulletin. Nous demandons que le collège et le lycée nous regardent aussi comme des personnes qui ont des idées sur leur avenir, qui méritent d'être soutenu.

— Comment ne pas culpabiliser quand on ne trouve pas d'emploi alors qu'Internet nous dit : « trouver des milliers d'emploi », « l'emploi clé en main », « l'emploi fait pour vous, »... ? on nous vend pourtant du rêve. Nous demandons la création de sites qui facilitent vraiment notre recherche d'emploi.

### Pour vivre ensemble : si on tentait « la différence positive » ?

— Plutôt que de pointer ce qui nous divise, nous demandons à ce que notre droit à la différence soit reconnu, afin que nous fassions de cette différence une chose positive et normale.

— Le faciès et la tenue vestimentaire des jeunes sont les raisons principales des contrôles d'identités. Nous proposons que la police fasse un bilan du contrôle (l'objet, le motif) et donne un reçu à l'utilisateur

— Dans certains quartiers, les jeunes préfèrent faire appel à leurs amis pour régler leurs problèmes ; les jeunes qui sont isolés et n'ont pas de bande sont plus maltraités que les autres. Nous demandons que la loi puisse être mieux expliquée pour être mieux appliquée.

### Etre acteur dans la cité : allo les élus ? ici les jeunes

— Les heures de vie scolaire censées nous apprendre à débattre sont faites avec des profs qui font la police. Nous demandons de pouvoir échanger avec des adultes sincèrement intéressés par ce que nous avons à dire et qui ne nous évaluent pas comme à l'école.

— Nous demandons à ce que la parole des jeunes dans des réunions de quartiers, soit mieux prise en compte même s'ils ont du mal à s'exprimer, Nous demandons aux élus de répondre concrètement à des questions inattendues ou désagréables.

### Ecologie : du local au global

— Pour comprendre l'intérêt du geste écologique quotidien, nous demandons qu'on nous explique le lien entre choix quotidiens et enjeux d'écologie globale.

Pierre Mariani, Directeur général de Dexia France a ouvert la journée et débattu avec les jeunes sur les salaires et les conditions de travail dans l'entreprise.

Trois élus dont un européen, ont répondu aux questions du « groupe porte parole », une enquête sur les effets de l'école de la citoyenneté sur le parcours d'insertion a été restituée et Xavier Emmanuelli a témoigné de la naissance de son engagement.

Le service formation a témoigné de la pédagogie mise en place et des effets de l'action sur les différents acteurs qui y concourent.

C'est Alain Clot, directeur de Dexia Crédit Local qui a clôturé la manifestation.

Retrouvez les vidéos, photos et textes de cette journée sur Facebook.

<http://www.cafepedagogique.net>

Vendredi 18 Novembre 2011

### **Stages de 3<sup>ème</sup> : Un dispositif original pour vaincre la discrimination à Paris**

Par François Jarraud

Tous les professeurs de collège le savent: chaque année un petit groupe d'élèves n'arrive pas à trouver de stage. Faute de relations familiales ou/et parce que leur look, leur couleur, leur genre, leur patronyme ou leur religion rebutent l'entreprise. Comment faire respecter l'égalité entre ces jeunes ? Souvent on s'en tient à une «charte» ou des déclarations. Dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, la municipalité contre-attaque avec efficacité.

**On ne le sait pas forcément.** Paris n'est pas qu'une ville bourgeoise. Le nord-est de la capitale compte de nombreuses poches de pauvreté et plus d'un tiers des élèves (35%) appartiennent à des catégories défavorisées et souvent à des minorités ethniques. Et chaque année près de 200 élèves de troisième du 19<sup>ème</sup> arrondissement se retrouvent sans stage parce que personne n'a voulu d'eux.

**Le 17 novembre**, la municipalité parisienne, représentée par Colombe Brossel, adjointe chargée de la vie scolaire, et Christian Sautter, adjoint chargé de l'emploi, ont invité les chefs d'établissement du 19<sup>ème</sup> arrondissement, des représentants des entreprises, les associations locales à la présentation officielle du dispositif de soutien développé par une association locale, l'APSV avec le soutien de la Ville.

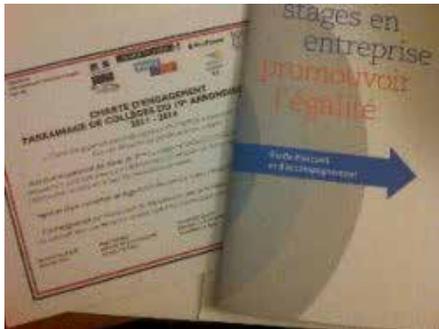
**«On aurait pu se contenter de signer une charte contre les discriminations**, comme on le fait un peu partout», nous confie Colombe Brossel. «On aurait signé un bout de papier et on aurait laissé les jeunes se débrouiller. On a fait le choix d'accompagner les entreprises avec le soutien des associations du quartier. Parce que lutter contre les discriminations c'est aussi un exercice de pédagogie, de modification des pratiques».

**Le dispositif** associe un programme de parrainage entre les collèges du 19<sup>ème</sup> et des entreprises volontaires via une charte. Les entreprises s'engagent sur trois ans à prendre en charge des élèves de 3<sup>ème</sup> n'ayant pas trouvé de stage. A cela s'ajoute un guide, réalisé par l'APSV, qui aide les entreprises dans la gestion des stages. Il précise les différentes formes de stage et la particularité du stage de 3<sup>ème</sup>. Il rappelle avec des exemples précis ce qu'est la discrimination, ce qui n'est pas inutile parce qu'elle n'est pas toujours volontaire. Enfin le guide développe les intérêts à agir pour l'entreprise. Enfin des outils concrets (livret d'accueil, parcours métiers) aident à accompagner les stagiaires. Les entreprises savent qu'elles ont dans l'APSV un partenaire capable de les aider. Pour Colombe Brossel, «les entreprises ont intérêt à participer à ce dispositif pour s'insérer dans le territoire. Mais c'est aussi un engagement citoyen pour elle».

**«Pour le groupe, c'est une fierté d'avoir fait quelque chose de concret** pour lutter contre les discriminations», nous confie une responsable de Paribas. La banque a ouvert tout un parcours pour accueillir les stagiaires. Ils découvrent les métiers de la banque, simulent des entretiens de clientèle ou de recrutement, ou encore découvrent la promotion interne. «A la fin du stage, les élèves nous ont remercié.



Leur professeur aussi. Je crois que les représentations avaient évolué», conclut-elle. 23 entreprises de l'arrondissement participent au projet. Parmi elles, le Parc de la Villette. Sa directrice générale, Florence Berthout, a détaillé les 8 parcours pédagogiques que suivent les stagiaires pour découvrir les emplois fort divers du Parc.



**Et les collègues ?** Mmes Schwauch, principale du collège Mozart, et Dodinet, principale de G. Brassens, estiment que le dispositif apporte beaucoup à leur collège. «On a du mal à trouver des stages pour certains élèves. Avoir des stages réservés c'est un confort», nous confie l'une d'elles. «Mais c'est aussi que ce sont des stages d'un grand intérêt. Au lieu d'être casés au supermarché du coin où il n'y a personne pour s'occuper d'eux, ils sont accueillis dans des entreprises où ils découvrent réellement des métiers et l'entreprise». Elles apprécient aussi les prolongements qu'apporte le dispositif vers les associations du quartier. Au retour du stage, les élèves soutiennent un oral où ils expliquent ce qu'ils ont fait. «On invite volontiers les entreprises si elles peuvent donner une demi-journée pour participer à ces restitutions. L'opposition éducation nationale - entreprises c'est dépassé».



**François Jarraud**

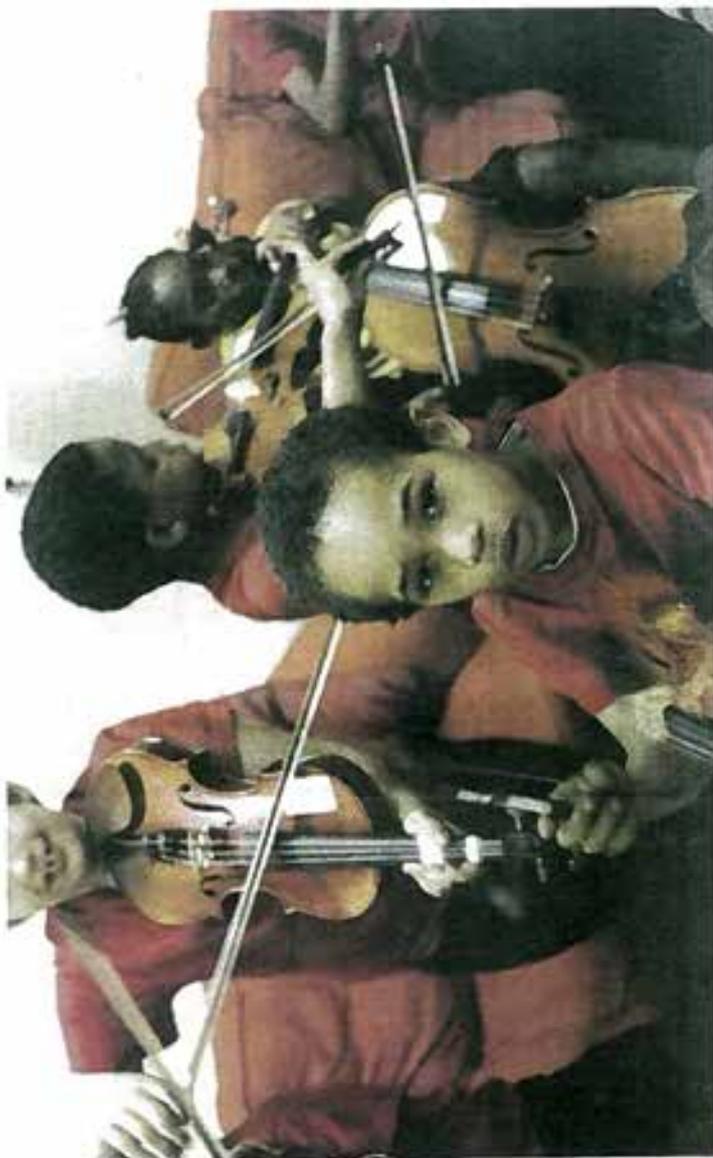
Lundi 20 juin, Salle Pleyel, 450 enfants de quartiers défavorisés donneront un concert de musique classique. Un projet éducatif qui bouscule les codes

## « Bizet, c'est mon copain »

**L**es Fappellens Chahina, Ismet, Rodrigue, Sarah, Laura : ils ont entre 7 et 12 ans. Beaucoup sont originaires du Maroc, de Roumanie, d'Algérie, du Ghana et vivent dans les quartiers défavorisés d'habitat collectif (Hauts-de-Seine, 19<sup>e</sup>-sur-Seine [Val-de-Marne], ou du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris).

Depuis janvier 2010, ils sont les enfants du projet Demos (Diversité et médiation musicale et orchestrale à vocation sociale). Ce programme associe à la pratique de la musique classique quelque 450 élèves de quartiers populaires de Paris et de la proche banlieue. Cette année, comme en juin 2010, ils se proposent à la Salle Pleyel, à Paris, le 20, pour présenter leur travail à leurs proches et, pour la première fois, au grand public.

Demos est un des rares projets rattachés de ceux initiés par le Jeu de la création artistique (JCCA) le 4 avril. Doté pour trois ans d'un budget annuel de 12 millions d'euros, il s'agit d'un programme éducatif (E3) financé depuis le milieu des années 1970 au Vercors. L'idée est parvenue de Paris, de la Cité de la musique, dirigée par Laurent Bayle. Agnès Perronneau de la Salle Pleyel et ex-présidente du Conseil de la création artistique. « Nous étions inquiets de savoir si ce programme dans des quartiers en difficulté allait prendre, assure-t-elle. Mais tout ce qu'exige l'apprentissage d'un instrument – discipline, confiance en soi, intégration – est au cœur du débat actuel ».



A Suresnes, le 12 avril, des enfants du projet Demos s'exercent avant de jouer devant leurs parents, sous la direction de Zabla Zouaoui. LARRY HODSON

A Suresnes, le 12 avril, des enfants du projet Demos s'exercent avant de jouer devant leurs parents, sous la direction de Zabla Zbouani. Lucie Lefevre

« Investir un lieu symbolique de la musique classique permet de briser en quelque sorte les tabous et les interdits liés à cette musique... » conclut M. Flamant. L'année sera libre, l'observation sera faite sur le terrain.

pour un anniversaire le 13 juin 2005. Les conservatoires n'ont pas les outils pour accompagner les familles sociales, explique M. Flamant, ce d'autant que le projet Demos, en faisant que le projet soit un projet collectif, vise à une meilleure prise en compte de la situation sociale.

peu plus sociale et élargie. Les parents sont invités à participer aux ateliers, à venir écouter les concerts, à accompagner les enfants dans leur apprentissage. « On a pu constater que les parents ont des attentes, des inquiétudes, des questions, des besoins... »

« C'est particulièrement vrai ce point de vue, car les ateliers de pédagogie musicale ont été conçus par des enseignants de Paris ou de l'ouest de la région parisienne, créés par Zabla Zbouani, la chef d'orchestre de Demos. » Avec un objectif de sensibiliser à la culture musicale, d'ouvrir à la musique, d'être un projet collectif.

« Certains conservatoires de musique sont arrivés après, comme celui de l'École de Musique de Suresnes, qui a accueilli les enfants Demos. »

le qui impose le respect. Il faut voir comment elle réussit à entrer dans la « Danse des valeurs », de la « Danse des valeurs », de la « Danse des valeurs », de la « Danse des valeurs ».

« Nous étions inquiets de savoir si ce projet ancré dans des quartiers en difficulté allait prendre »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

La « beurette » de banlieue devenue chef d'orchestre

Nicolas Papadimitriou, de la musique traditionnelle algérienne avec la fille de Johnny le fils d'Alger. La musique est « le monde invisible ». Aujourd'hui Zabla Zbouani est chef d'orchestre de Demos. Elle a le vent en poupe. Son autobiographie, Le Chef d'orchestre, a été publiée fin 2010 aux éditions musicales. Zabla Zbouani, une chef d'orchestre entre Paris et Alger, lui a été consacré sur Arte en février. Son credo : la musique classique comme un véritable dialogue entre Paris et la banlieue. La culture d'excellence des milieux populaires, la France et l'Algérie. M.-A. B.

« C'est un projet très complexe, car il faut travailler avec les familles, les enseignants, les parents, les enfants... »

SURESNES

## Les gamins des cités adoptent la musique classique



SURESNES, ÎLLE-DE-FRANCE. Ce soir, 120 petits musiciens issus des quartiers populaires d'Ile-de-France se produisent au Théâtre Jean-Vilar dans le cadre du projet Deroses.

L'ambition était modeste hier matin au conservatoire de Suresnes. A la veille d'une répétition générale prévue ce soir avant un grand concert à la salle Pleyel (Paris) et son sous-concert avec son orchestre pour une dizaine d'enfants insérés au projet Deroses. Une école d'éducation musicale et chorale à vocation sociale. Un projet qui a pour but de rendre le plaisir de la musique classique accessible aux enfants issus des quartiers populaires. C'est du moins permis par deux réalisateurs d'origine martiniquaise, de Bré-sur-Merme (Vidéoliers de Nourine et du XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris) Jean-Louis et son épouse.

Deux élèves pratiquent chaque apprentissage individuel répété en cadence. Tous ont des instruments à vent. Flûte, saxophone, clarinette, trombone... « Je voulais un petit instrument qui ne prend pas beaucoup de place et le son. Et une œuvre qui soit pas que ça fasse trop de bruit », explique Méliès. Il est le cadet du groupe. Méliès

**On n'a pas peur, c'est bon, des concerts, on en a déjà fait plein !**  
Suzanne et Olivier

déjà deux ans, date du début du projet que la plupart des enfants ont découvert la musique classique. Si l'apprentissage n'est pas individuel, c'est parce qu'ils ont appris différemment. « C'est une méthode expérimentale. Ils ne font pas de solfège à proprement parler, mais des jeux de chœur, et de rythme. Et ils pratiquent ensemble les instruments, quatre heures par semaine », explique Elisabeth, professeur de musique. « On les fait travailler individuellement en groupe, ce qui leur apprend l'esprit d'équipe et la solidarité. Quand il en manque un en classe, tout s'arrête », explique son collègue. « Ça les rassure un peu », dit-il. « Le but est de les responsabiliser, notamment en leur faisant choisir un instrument qu'ils peuvent jouer chez eux. Toute la famille est impliquée pour tenir cet engagement », explique Méliès. Zénonne, directeur de l'association Parisville, qui coordonne ce projet en oc-

tonomie de production du site de la Villette. Ce qui lui plaît, c'est surtout et surtout c'est vraiment pour eux. Le rôle principal est de montrer au projet Deroses. « Ce n'est pas une discipline, c'est. Mais c'est par exemple, c'est à l'occasion, ils trouvent toujours plus à arriver et surtout de la situation d'échec. Et des moments très importants où on est prêt. Le but n'est pas de réussir pas. On n'a pas peur, c'est bon, s'entraîner à l'école et à la maison. Plus concert, on en a déjà fait plein ! »

BRUNO PÉREZ

De 10h à 20 heures au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes, 25, place de Strasbourg, entrée libre sur réservation au 06.34.21.30.38

### Un projet venu du Venezuela

Avant d'arriver en Ile-de-France, le projet Deroses (dispositif d'éducation musicale et chorale à vocation sociale) a été expérimenté dans d'autres pays, du Brésil à l'Angleterre, en passant par l'Italie, l'Espagne, ou encore le Japon, avec toujours pour objectif l'accès pour tous à la culture. Mais avant de faire le tour du monde, c'est au Venezuela que l'idée est née, grâce à José Antonio Álvarez, économiste et musicien, fondateur en 1975, et l'action sociale pour la musique, un réseau national d'orchestres d'enfants issus pour la grande majorité des familles. Dans le cadre de ce projet, le professeur d'Orchestre symphonique Simon Bolívar a vu le jour, dirigé par le chef vénézuélien Gustavo Dudamel. Selon lui, « ce qui compte dans la vie d'un enfant, c'est la famille et en situation d'exclusion, c'est d'avoir quelqu'un en face de soi, une fois la possibilité d'appartenir à un groupe d'enfants de son pays ». A ce jour, plus d'un million d'enfants ont connu cette chance.

### « Je voulais faire de la musique depuis longtemps »

DÉCRISÉS • 11 ans

Le comte ne s'attendait qu'à 10 heures, mais, vingt minutes plus tard. Désirée lui dit de se lever de sa place devant la table. « Aujourd'hui, c'est ta fête ! », dit-elle à voix basse. Car la jeune fille de 11 ans joue également de la trompette, et a essayé, de temps en temps, au piano quand son père travaillait à la maison. « Je voulais faire de la musique depuis longtemps, mais, j'en parlais, dit-elle en souriant. Même si j'avais déjà découvert la musique classique au lycée de la maison, je n'ai jamais pu », explique-t-elle. Désirée, cette mère vient lui parler de son quotidien. Le programme, elle en a entendu parler par une copine. « Elle jouait de trom-

bone et ça me faisait envie. Alors, je suis allée voir J'ai dit à la table parce que j'aime bien jouer des notes graves, et c'est si j'en ai un. Depuis, elle n'est plus partie. Et si le matériel de ses camarades professionnels leur coûte cher, elle en a eu, elle a essayé de jouer son accord. Au point qu'elle s'en est allée dans une école spécialisée en musique l'année prochaine. « Je veux plus, plus de musique, plus d'entraînement », ajoute-t-elle. Elle s'entraîne. Une occasion que sa mère essaie, plutôt c'est elle qui lui a parlé de l'accord. « Je veux beaucoup d'heures de musique. Et si j'y vais, elle m'achète pour être des instruments... »

# Rendez-vous musical au cœur du Clos

**Orchestre des jeunes.**

**Le Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale (projet DEMOS) a trouvé sa vitesse de croisière avec des répétitions associées, prélude à un concert programmé ce samedi au cœur du Clos Saint-Lazare.**



Alors, répétitions, répétitions, répétitions... avant le grand jour.

«S

Le Clos Saint-Lazare, lieu de vie et de culture de la commune, accueillera ce samedi 10 mars un concert de l'Orchestre des jeunes. Le Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale (projet DEMOS) a trouvé sa vitesse de croisière avec des répétitions associées, prélude à un concert programmé ce samedi au cœur du Clos Saint-Lazare.

**L'été est de la grande fête à la musique par la pratique et un accompagnement en situation d'ensemble**

Le projet DEMOS a pour objectif de permettre à tous les jeunes de la commune de découvrir la musique et de pratiquer ensemble. Le projet DEMOS a pour objectif de permettre à tous les jeunes de la commune de découvrir la musique et de pratiquer ensemble.

## Témoignages

**Allyson, membre d'Opéra, se dit :**  
«C'est une expérience enrichissante. On apprend beaucoup de choses et on s'amuse. C'est un plaisir de jouer avec les autres et de partager notre passion. Je suis très fière de faire partie de ce projet et de contribuer à la vie culturelle de la commune.»

**Math, membre d'Opéra, se dit :**  
«C'est une expérience enrichissante. On apprend beaucoup de choses et on s'amuse. C'est un plaisir de jouer avec les autres et de partager notre passion. Je suis très fière de faire partie de ce projet et de contribuer à la vie culturelle de la commune.»

## Le groupe de Sadako

A quelques semaines d'une deuxième répétition avant le jour J, les jeunes musiciens participent à leur répétition.



Le Clos Saint-Lazare, lieu de vie et de culture de la commune, accueillera ce samedi 10 mars un concert de l'Orchestre des jeunes. Le Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale (projet DEMOS) a trouvé sa vitesse de croisière avec des répétitions associées, prélude à un concert programmé ce samedi au cœur du Clos Saint-Lazare.

**500 ÉLÈVES EN FORMATION**  
Le Clos Saint-Lazare, lieu de vie et de culture de la commune, accueillera ce samedi 10 mars un concert de l'Orchestre des jeunes. Le Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale (projet DEMOS) a trouvé sa vitesse de croisière avec des répétitions associées, prélude à un concert programmé ce samedi au cœur du Clos Saint-Lazare.

**et ils pourraient dire qu'ils ont joué à Playel a**  
Le Clos Saint-Lazare, lieu de vie et de culture de la commune, accueillera ce samedi 10 mars un concert de l'Orchestre des jeunes. Le Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale (projet DEMOS) a trouvé sa vitesse de croisière avec des répétitions associées, prélude à un concert programmé ce samedi au cœur du Clos Saint-Lazare.

Projet graphique  
Quartopiano,  
assisté par  
Esther Pailhou

Impression  
Sate industria grafica,  
Ferrara mai 2012